

État des lieux
de la situation des auteurs et autrices
en région Centre-Val de Loire
2023

Ciclic

Rapport finalisé
Septembre 2023
letroisièmepôle

Table des matières

I.	INTRODUCTION A L'ETAT DES LIEUX DE LA SITUATION DES AUTEURS ET AUTRICES	4
A.	NOTE METHODOLOGIQUE.....	4
1.	<i>Rappel du contexte et de la commande.....</i>	4
2.	<i>Le corpus.....</i>	4
3.	<i>Déroulé méthodologique</i>	5
4.	<i>Le taux de réponse.....</i>	5
B.	ELEMENTS DE CONTEXTE ET DE COMPARAISON.....	6
1.	<i>Le contexte socio-économique régional.....</i>	6
2.	<i>Panorama socio-économique des auteurs et autrices</i>	6
3.	<i>Etudes de références.....</i>	8
C.	VERS UNE PREMIERE CATEGORISATION	8
1.	<i>Des auteurs et autrices à plein temps et ancrés</i>	8
2.	<i>Des auteurs et autrices hybrides ou prudents.....</i>	9
3.	<i>Des retraités qui se consacrent à l'écriture.....</i>	9
4.	<i>Des auteurs et autrices en début de parcours.....</i>	10
II.	PROFILS TYPES, METIERS ET GENRES, PUBLICATIONS ET ACTIVITES	10
A.	PROFILS TYPES.....	10
1.	<i>Des auteurs et autrices très agés, un peu plus de femmes en Centre-Val de Loire</i>	10
2.	<i>Des auteurs concentrés sur les départements ligériens et proches du bassin parisien</i>	11
3.	<i>La longévité de l'installation des auteurs et autrices sur le territoire</i>	11
B.	METIERS ET GENRES LITTERAIRES	12
1.	<i>Une majorité d'écrivains, une forte représentativité des illustrateurs.....</i>	12
2.	<i>Vers une pluralité des genres littéraires ?.....</i>	13
3.	<i>Une hybridation croissante entre les genres.....</i>	15
C.	PUBLICATIONS ET DIFFUSIONS.....	15
1.	<i>Une multiplication des modes de publication.....</i>	15
2.	<i>Un signal fort : pérennité et vitalité de l'activité de publication</i>	16
3.	<i>Un dynamisme dans la fréquence de publication</i>	17
D.	ACTIVITES EXERCEES ET FORMATIONS	18
1.	<i>Vers une pluralité de pratiques</i>	18
2.	<i>Une pratique variée de l'atelier et une pratique timide de la résidence</i>	18
3.	<i>Une formation initiale très lointaine du métier exercé, l'acquisition de compétences "supports" en continu.....</i>	19
4.	<i>Prix et récompenses</i>	21
III.	TEMPS CONSACRE ET REMUNERATIONS.....	21
A.	UNE ACTIVITE CHRONOPHAGE MAIS PEU REMUNERATRICE.....	21
1.	<i>Une inversion des courbes entre temps consacré et revenus générés</i>	21
2.	<i>Temps de travail et interruption d'activités</i>	22
B.	REMUNERATIONS.....	24
1.	<i>Une rémunération différente en fonction des activités exercées</i>	24
2.	<i>Des montants de rémunération annuelles très faibles.....</i>	25
3.	<i>Une rémunération de l'activité d'auteur "anecdotique" dans leurs revenus globaux</i>	26
C.	REGIME SOCIAL ET FISCAL DES AUTEURS, DEPENSES ET ... AUTRES ACTIVITES.....	28
1.	<i>Une méconnaissance des différents régimes (fiscaux et sociaux).....</i>	28
2.	<i>Des dépenses très limitées dans le cadre de l'activité</i>	29
3.	<i>Exercer un autre métier pour multiplier les sources de revenus</i>	30
IV.	DES ACTEURS DANS UN ECOSYSTEME DU LIVRE	32
A.	RELATIONS AUX EDETEURS/EDITRICES ET A L'ECOSYSTEME DE LA CHAINE DU LIVRE	32
1.	<i>Localisation des éditeurs des auteurs et autrices en Centre-Val de Loire</i>	32
2.	<i>Des relations auteurs/maisons d'édition</i>	32
3.	<i>Librairies et Manifestations littéraires</i>	34

B.	COLLABORATIONS, RESEAUX, SYSTEMES D'ACCOMPAGNEMENT	35
1.	<i>Interconnaissance et collaboration entre auteurs et autres créatifs</i>	35
2.	<i>Des logiques d'accompagnement jugées insuffisantes</i>	37
3.	<i>Adhésion ou implication dans les réseaux existants</i>	38
C.	BESOINS, CRAINTES, ENVIES ET PERSPECTIVES !	39
1.	<i>Des besoins clairement exprimés</i>	39
2.	<i>De réelles craintes pour l'avenir, notamment financières, et une difficulté à se projeter</i>	42
3.	<i>Des perspectives et des envies !</i>	42
V.	EN CONCLUSION : LES LIGNES DE FORCE ET LES POINTS D'ATTENTION	43
A.	SIMILITUDE ET DIFFERENCIATION PAR RAPPORT AUX AUTRES REGIONS	43
B.	DES SIGNAUX FAIBLES ET DES SITUATIONS FRAGILES	43
C.	UN ECOSYSTEME BIEN PRESENT, DES COLLABORATIONS A RENFORCER	43
D.	DES BESOINS CLAIREMENT IDENTIFIES	44

I. Introduction à l'état des lieux de la situation des auteurs et autrices

A. Note méthodologique

1. Rappel du contexte et de la commande

L'établissement public de coopération culturelle, Ciclic, créé par la Région Centre-Val de Loire et l'Etat, œuvre pour soutenir les professionnels de l'écrit et de l'image. En 2023, Ciclic met en œuvre, en collaboration avec le CNL (Centre national du Livre), la Drac Centre-Val de Loire et la Région Centre-Val de Loire, un diagnostic de la filière livre sur le territoire régional. Dans ce cadre sont interrogés les auteurs et autrices, libraires et gérants des maisons d'édition de la région Centre-Val de Loire.

L'objectif est ainsi de répondre à une mission d'observatoire social et économique de la filière du livre en Centre-Val de Loire, qui visera une actualisation annuelle (à partir d'un tronc commun d'indicateurs essentiels) et de manière plus approfondie tous les cinq ans. Pour les librairies et les maisons d'édition, cette étude permet d'actualiser celles de 2016, afin de constater les évolutions des réalités et des problématiques rencontrées.

Il n'existait pas en 2016 d'étude sur les auteurs et autrices. En revanche, ce présent état des lieux s'inscrit dans le sillon de l'enquête réalisée en 2021 sur les impacts de la crise sanitaire sur les librairies, maisons d'édition, auteurs et autrices.

L'accompagnement proposé pour la réalisation de ces états des lieux, confiés aux agences Le troisième pôle et Axiales propose :

- Un accompagnement à l'**identification du panel des acteurs** pour ce diagnostic;
- Un accompagnement à l'**élaboration de l'outil (questionnaires)** permettant la réalisation du diagnostic, l'envoi des questionnaires et les relances ayant été réalisées en interne par CICLIC.
- **Une analyse des résultats traités de cette enquête**, avec une mise en perspective avec les données démographiques territoriales.

2. Le corpus

Précision : le critère retenu par CICLIC pour définir un auteur : un auteur qui a au moins un livre édité à compte d'éditeur.

Le corpus pour l'élaboration de l'enquête a été réalisé sur la base des **auteurs et autrices identifiés et référencés sur la base de données CILIC** : il s'agit des auteurs et autrices, localisés en Région Centre-Val de Loire qui sont référencés dans l'annuaire CILIC. Cette base de données n'est pas exhaustive. 10 auteurs et autrices ont été destinataires du questionnaire sans appartenir à cette base de données.

Ce premier corpus est constitué de 304 auteurs et autrices qui ont été destinataires du questionnaire.

Un fichier **cœur de cibles** a été établi en amont de la diffusion du questionnaire. Ce fichier a été

établi pour s'assurer d'une diversité, variété et représentativité des réponses au questionnaire. Les 5 critères suivants ont été retenus pour permettre d'identifier une vingtaine d'auteurs et autrices par critère, cibles d'une relance privilégiés :

- Genre (équité entre homme et femme)
- Diversité des publications et des disciplines
- Nombre de publications (a minima 1 dans les 5 dernières années)
- Répartition géographique (équité par département)
- Emergence : on retrouve 20% de jeunes auteurs et autrices au sens de début de parcours dans la sélection opérée. 14 auteurs et autrices dont la première publication date de moins de 5 ans et avec moins de 5 ouvrages déjà parus ont été sélectionnés

Cette logique de ciblage et le recouplement ont permis d'identifier **74 auteurs et autrices** qui ont prioritairement été relancés par CICLIC dans la campagne de relance effectuée.

3. Déroulé méthodologique

L'étude s'est déroulée de **janvier à août 2023**.

Suite à l'élaboration et à la validation du questionnaire, le calendrier suivant a été élaboré pour permettre la collecte des données :

1. Annonce du lancement de la consultation à l'occasion des journées professionnelles en **janvier 2023**
2. Mise en ligne du questionnaire le mardi **14 mars**
3. Campagne de relance téléphonique et emailing en mars
4. Finalisation de la collecte de données le **13 avril**
5. Transmission des données recueillies le **24 avril** pour traitement des données.
6. Remise de l'analyse des données **fin juin**
7. Finalisation de l'étude **fin septembre**

Il procède de questionnements sur les éléments suivants :

1. Des éléments d'identification des auteurs et autrices ou d'**approfondissement de connaissance** sur leurs activités et pratiques
2. Des éléments d'appréhension de leurs **liens et interrelations avec les autres acteurs de l'écosystème** du livre
3. Des éléments d'**évaluation de leurs relations au territoire régional**
4. Des éléments de compréhension du **fonctionnement économique** de la filière : rémunérations, régimes fiscaux
5. Enfin des **éléments qualitatifs sur la perception de leur situation, leurs besoins et leurs attentes.**

4. Le taux de réponse

Le questionnaire, mis en ligne par Ciclic, était à disposition de tous les auteurs et autrices ayant au moins une publication à compte d'éditeur.

Comportant plus d'une cinquantaine de questions, il nécessitait au moins **30 minutes de temps pour répondre à toutes les questions**. Il n'était pas possible de répondre au questionnaire en plusieurs fois.

Sur 304 personnes consultées, **108 auteurs et autrices constituent les répondants et répondantes au questionnaire. Ce qui correspond à 35,5%** des auteurs et autrices interrogés, taux plutôt très positif pour ce type d'enquête professionnelle, indiquant une certaine fiabilité des résultats présentés. Parmi eux, 44 auteurs et autrices du cœur de cible sur 74 identifiés ont répondu au questionnaire.

Sur ces 108 répondants aux questionnaires, après vérification du fichier, 2 réponses n'ont pas été sauvegardées (doublon). 9 questionnaires étaient incomplets et de nombreux questionnaires n'ont pas été remplis en totalité. En effet, par choix méthodologique, il a été décidé du caractère non-obligatoire de la réponse à certaines questions pour permettre de ne pas "bloquer" les répondants sur des questions dont ils ne comprenaient pas l'intitulé ou n'avaient pas la réponse. De ce fait, un grand nombre de questionnaires étaient donc incomplets.

C'est donc une des limites de l'enquête : certaines réponses ne sont pas effectuées sur 108 répondants mais parfois sur beaucoup moins. C'est pourquoi, nous parlons de "tendance" et ne pouvons évoquer méthodologiquement l'idée d'un "échantillon représentatif".

B. Eléments de contexte et de comparaison

1. Le contexte socio-économique régional

La Région Centre-Val de Loire est un territoire composé de 6 départements : **Le Cher, l'Eure-et-Loir, l'Indre, l'Indre-et-Loire, le Loiret et le Loir-et-Cher**. C'est la 6ème région de France métropolitaine en termes de superficie, avec 1 757 communes dont 2 métropoles de plus de 400 000 habitants (Tours et Orléans). Elle est habitée par 2,5 millions d'habitants, soit la 12e région française en nombre d'habitants.

C'est une région majoritairement rurale, avec plusieurs pôles urbains attractifs, notamment sur l'axe ligérien. En effet, parmi les 1 757 communes du Centre-Val de Loire, 1 622 sont classées comme rurales, soit plus de neuf sur dix (92 %). Les communes rurales accueillent un habitant sur deux (49 %) de la région. **Cela fait du Centre-Val de Loire l'une des régions les plus rurales de France (6e rang).** Sept pôles urbains sur quarante génèrent une aire d'influence concernant au moins 50 000 habitants : Chartres et Montargis dans les franges franciliennes ; Orléans, Blois et Tours sur l'axe ligérien ainsi que Bourges et Châteauroux au sud. La population reste stable en Centre-Val de Loire. L'excédent naturel et le solde migratoire sont quasi nuls, la fécondité régionale est légèrement supérieure au niveau national. **La région est légèrement plus âgée que la moyenne nationale.**

En 2018, 13 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté, contre moins de 15 % en France métropolitaine, ce qui place la région au 5e rang des régions françaises. **La pauvreté est moins présente en Centre-Val de Loire qu'au niveau national.**

2. Panorama socio-économique des auteurs et autrices

En France métropolitaine, si l'on se réfère aux études et statistiques nationales, la population d'auteurs est estimée à 12 100 auteurs dont seulement 5 904 auteurs "du livre" (appelés 1er cercle, auteurs actifs affiliés à l'Agessa en 2016). La carte d'identité de l'auteur/autrice en France métropolitaine est la suivante, "à gros traits" :

→ **Une population plutôt masculine et âgée** (ensemble auteurs du livre : hommes 63 %,

70 % de plus de 50 ans), avec une **tendance à une féminisation de la profession cette dernière décennie**

- **Un métier d'auteur/autrice qui n'est clairement pas la principale source de rémunération** et qui explique le recours à la pluriactivité voire la nécessité d'exercer des activités connexes et complémentaires.
- **Une dégradation des revenus observée sur ces 10 dernières années**

Comparaisons nationales

*En trente ans, la **moyenne d'âge des auteurs est passée de 36 ans en 1980 à 47 ans en 2013**, ce qui s'explique par un double mouvement ; la part des jeunes auteurs, soit ceux âgés de 18 à 29 ans, décroît tandis que celle des 45 ans et plus augmente fortement. En 2013, plus de la moitié des auteurs sont âgés de plus de 45 ans alors que les jeunes auteurs (18 à 29 ans) représentent seulement 4 % de la population (graphique 5). L'ensemble des professions connaît le même phénomène de vieillissement mais les écrivains sont toujours plus âgés que les traducteurs et les illustrateurs.*

La part de femmes au sein des auteurs du livre a progressé depuis trente ans : en 1980, 40 % des auteurs affiliés étaient des femmes, elles représentent désormais la moitié des auteurs. Cette évolution s'explique plus particulièrement par l'augmentation de la part des femmes au sein des écrivains. Au contraire de la tendance observée chez les écrivains, la part d'illustratrices est restée stable jusque dans les années 1990, puis elle a commencé à décliner (de 38 % à 31 %) jusqu'au milieu des années 2000, pour s'établir à nouveau à 38 %. Enfin, quelle que soit l'année, la population des traducteurs et traductrices est la plus féminisée : près de sept traducteurs sur dix sont des femmes.

Source : Étude 2016 : "Auteurs du livre affiliés à l'Agessa : dégradation des perspectives de revenus au fil des générations"

En Région Centre-Val de Loire, les données les plus récentes sont celles relatives à l'étude produite en 2021, suite à la crise sanitaire. A cette période, la base de données de l'agence CICLIC comporte 263 auteurs et autrices recensés (207 se déclarent écrivains, 36 illustrateurs, 9 traducteurs et 7 prestataires éditorial), les 70 répondants constituent le noyau dur d'auteurs partenaires, dont l'activité d'auteur est, sinon essentielle à leurs revenus, un objectif professionnel :

- **Une grosse majorité des auteurs et autrices sont écrivains et écrivaines** - au sens d'écriture de romans -(44, représentant 67,6% des répondants), 13 illustrateurs, 6 traducteurs. Et 6 sont également auteurs/scénaristes/réalisateurs de films.
- **L'éventail de niveau de revenus des auteurs est extrêmement large** : 5 auteurs ou autrices ne perçoivent aucune rémunération (0% de leurs revenus) en 2019, 32 n'atteignent pas le plafond AGESEA (9027 euros par an en 2019, palier qui ouvre des droits sociaux), et parmi eux, 14 indiquent avoir de très petits revenus globaux puisque la part des revenus en DA (droits d'auteur) est supérieure à 25% de leurs revenus totaux (alors même qu'elle est sous 10 000 € annuels) ; 7 ont néanmoins des revenus en DA supérieurs à 30 000 euros par an.
- **Des auteurs aidés suite à cette crise** : 7 auteurs et autrices ont demandé et obtenu rapidement l'aide CNL, 7 ont bénéficié du fonds de solidarité. A la suite de l'enquête, 14 autrices et auteurs ont obtenu une subvention de la Région Centre-Val de Loire, d'environ 1500 euros en moyenne.
- A cette période de sortie de crise sanitaire, **l'incertitude prédomine sur les baisses des droits d'auteur** sur les ventes, sur les reports à très long terme dus à la saturation des plans d'édition, sur les manifestations littéraires qui vont pouvoir se tenir ou pas, la programmation de rencontres en bibliothèques ou en milieu scolaire...

- Malgré l'accompagnement qui leur est proposé, une partie des auteurs et autrices se sent **démunie face aux problèmes de statuts et démarches administratives**

3. Etudes de références

Les études nationales suivantes ont été utilisées dans le cadre de l'analyse pour les mises en situation et comparaisons :

- Rapport RACINE : *"L'auteur et l'acte de création"* - 2020
- *"La situation économique et sociale des auteurs du livre, volet d'enquête sur les activités et revenus des auteurs du livre affiliés à l'Agessa"*. Rapport final - Mars 2016, Ministère de la Culture et de la Communication, Centre National du Livre, en collaboration avec le CPE, la SGDL et l'AGESSA.
- *"Enquête sur l'activité et les revenus des auteurs précomptés assujettis à l'Agessa"*. Ministère de la Culture et de la Communication DGCA / DGMIC, Rapport final – novembre 2015, révisé mars 2016
- *"Auteurs du livre affiliés à l'Agessa : dégradation des perspectives de revenus au fil des générations"*. Gwendoline Volat, Culture Chiffres, Ministère Culture et communication, février 2016
- *"La situation économique et sociale des auteurs du livre"*. Résumé du rapport de synthèse Ministère de la Culture et de la Communication, mars 2017
- *"Retours à la marge : les revenus connexes des auteurs du livre"*. Enquête interrégionale (données 2013-2014). Emmanuel Négrier, CNRS - Université de Montpellier, février 2016

Les ressources et études régionales suivantes ont été utilisées dans le cadre de l'analyse pour les mises en situation et comparaisons :

- *Le livre en Occitanie, Chiffres clés 2021*. Occitanie Livre et Lecture
- *Les Chiffres clés du Livre en région PACA*. Agence Régionale du Livre de la région PACA - 2017-19
- *État des lieux: Le Livre et la Lecture en Bretagne*. Livre et Lecture en Bretagne - 2016
- *Études Autrices et auteurs de l'écrit en Nouvelle-Aquitaine*. Étude réalisée par l'Université de la Sorbonne Paris Nord - 2022

C. Vers une première catégorisation

Les premières conclusions de cette étude 2023 permettent assez nettement de dessiner quatre catégories d'auteurs et d'autrices. Il est apparu pertinent de pouvoir combiner plusieurs approches pour proposer cette catégorisation : temps consacré, sources de revenus, fréquence et date de première publication, autres activités professionnelles déclarées et autres sources de revenus.

1. Des auteurs et autrices à plein temps et ancrés

28% des auteurs et autrices qui ont répondu au questionnaire peuvent correspondre à cette catégorie : des auteurs et autrices qui déclarent comme source de revenus principale cette activité et qui déclarent également y consacrer le plus de temps.

- On y trouve 13 hommes et 17 femmes, âgés de 25 à 75 ans.

- Ils ont tous publiés pour la première fois depuis plus de 10 ans.
- Leur rythme de publication est majoritairement annuel ou entre 1 et 3 ans.
- Ils ont peu d'activité professionnelle en dehors de leur métier d'auteur, et si c'est le cas, celle-ci s'effectue généralement dans le même secteur (éditeur, associé, indépendant dans le secteur littéraire).
- Les retraités sont très peu nombreux dans cette catégorie.

20% seulement de ces "ancrés" déclarent des revenus supérieurs à 15 000€ par an. La majorité déclare en effet des revenus compris entre 5 et 15 000€. **Cet indicateur pose clairement la question d'une situation précaire pour des auteurs installés.** En effet, le revenu salarial moyen d'un salarié (secteur public et privé confondus) s'élevait en 2019 à 21 790€/an.

2. Des auteurs et autrices hybrides ou prudents

Une deuxième catégorie représente 32% des auteurs et autrices. Si leur activité d'auteur et d'autrice est très fortement ancrée dans leur quotidien, ce n'est toutefois pas leur métier principal : ni en termes de revenus, ni en termes de temps consacré.

- On y retrouve autant de femmes que d'hommes avec des âges qui s'échelonnent de 25 à 65 ans.
- Aucun retraité déclaré comme tel dans cette catégorie.
- En revanche, pour la moitié d'entre eux, on y retrouve des personnes qui déclarent **un emploi à temps plein, en parallèle** dans un autre secteur d'activité (enseignement, formation, structure privée).
- Ils publient de manière plus ponctuelle (entre 1 et 3 ans), y consacrant naturellement moins de temps mais déclare une activité éditoriale depuis plus de 10 ans.
- Les revenus générés par leur métier d'auteur est inférieur à 30% de leurs revenus globaux.

On peut légitimement penser que cette catégorie recoupe des auteurs et autrices dont l'ambition ou le parcours d'auteur ne les a pas amenés à privilégier cette activité pleine et entière comme "métier" : choix d'une double activité professionnelle assumée ou prudence pour le moment à consacrer leur projet professionnel pleinement à leur métier d'auteur, sans garantie d'une viabilité économique suffisante.

On retrouve en effet dans cette catégorie 31% d'auteurs et autrices qui ont publié depuis moins de 3 ans. **C'est donc sans doute dans ce panel que se cache également des auteurs "émergents" qui ne vivent pas pleinement - pour le moment - de leur pratique d'auteur.**

3. Des retraités qui se consacrent à l'écriture

23% des auteurs et autrices répondant au questionnaire appartiennent à une catégorie qui se déclarent retraités. Ils déclarent consacrer le maximum de leur temps à cette activité d'auteur sans pour autant qu'elle soit la principale source de leurs revenus (qui serait donc plutôt issue de leur allocation de retraite).

Néanmoins, leur carrière d'auteur témoigne d'une longévité et pérennité :

- Leur première publication date d'il y a plus de 10 ans
- Ils publient tous en moyenne 1 livre tous les 3 ans.
- Ils déclarent tous des revenus de moins de 5000€/an générés par leurs droits d'auteur.

4. Des auteurs et autrices en début de parcours

18% des auteurs et autrices peuvent être qualifiés pleinement d'auteurs émergents.

- Ces auteurs et autrices ont tous moins de 60 ans
- Ils publient depuis moins de 10 ans, et pour 30% d'entre eux depuis moins de 5 ans.

S'ils déclarent y consacrer tout leur temps et que ce métier est leur principale source de revenus, ces revenus annuels sont pour l'instant situés autour de 5000€/an : ils sont très peu nombreux à déclarer des revenus d'auteur plus conséquents. Quelques personnes se déclarent sans emploi au sein de cette catégorie. **Tous ont pourtant fait le choix de consacrer la majorité de leur temps à cette activité sans - pour le moment - pouvoir en tirer un revenu suffisant.**

II. Profils types, métiers et genres, publications et activités

A. Profils types

1. Des auteurs et autrices très agés, un peu plus de femmes en Centre-Val de Loire

Parmi les répondants au questionnaire, **50 hommes (49,3%), 54 femmes (50%), 3 personnes se présentant comme non binaires** ont répondu au questionnaire. On observe une bonne **mixité de la profession**, sensiblement plus élevée par rapport à la moyenne nationale ou aux études similaires menées dans d'autres régions.

En Bretagne : 456 hommes pour 250 femmes.
En PACA : 58% hommes contre 42% femmes.
L'étude du FILL de 2016 : 57,9% hommes, 42,1% femmes

Les femmes sont légèrement surreprésentées dans le panel des répondants au regard du nombre de femmes qui constituent la base des auteurs et autrices interrogés : sur 303 auteurs et autrices recensés, 130 indiquent être des femmes, 164 des hommes, 1 personne se présente comme non-binaire et 7 n'ont pas renseigné leur préférence.

La moyenne d'âge des répondants au questionnaire est de 61 ans.

- 61% des auteurs ont 45 ans ou plus
- 34% ont 62 ans ou plus
- Le plus jeune auteur est âgé de 25 ans, le plus âgé de 82 ans.

C'est nettement plus élevé que la moyenne d'âge nationale (47 ans en 2016).

C'est également nettement plus élevé que la moyenne observée pour d'autres études régionales.

En Nouvelle-Aquitaine (2020) : 49 ans pour les auteurs/autrices installés et 58 ans pour les auteurs amateurs/précaires.
Etude du FILL 2016 : 52 ans.

Etude PACA (2019) : 90 % des auteurs de la région ont plus de 40 ans. La tranche des « 60 ans et plus » représente près de la moitié des auteurs.

De plus, le panel des auteurs et autrices qui ont répondu au questionnaire est relativement plus jeune que la base des auteurs recensés en Centre-Val de Loire :

- 29% des répondants ont plus de 65 ans contre 58% de tous les auteurs recensés dans l'annuaire CICLIC
- 61% des répondants ont plus de 45 ans contre 85% de tous les auteurs recensés dans l'annuaire CICLIC

Cette donnée correspond également à la moyenne d'âge de la population en région Centre-Val de Loire qui est plus âgée que dans les autres régions métropolitaines.

2. Des auteurs concentrés sur les départements ligériens et proches du bassin parisien

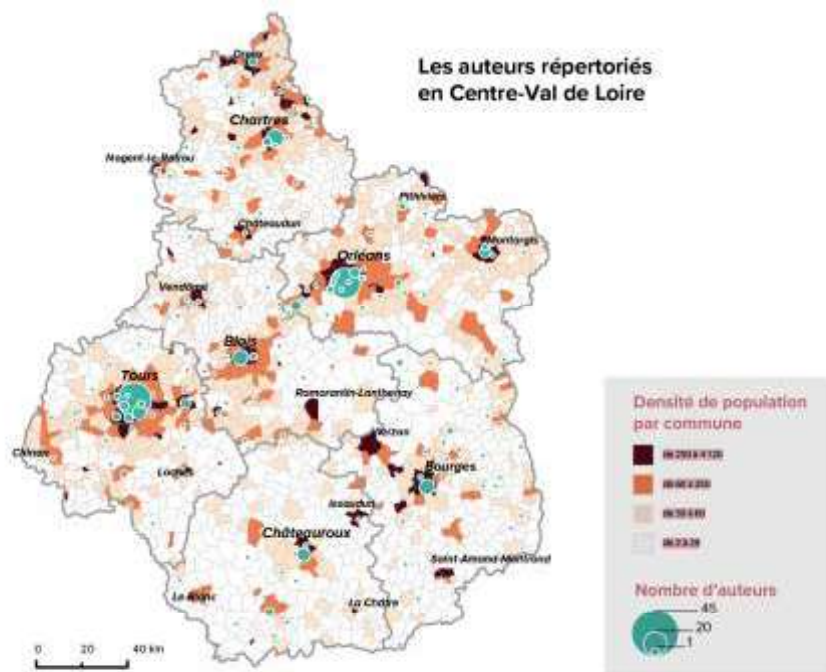
A l'image de la localisation de la population résidant en Centre-Val de Loire, **plus de la moitié des auteurs et autrices (63%) sont répartis dans les départements du Loiret et de l'Indre-et-Loire** : 40 auteurs en Indre-et-Loire et 28 auteurs dans le Loiret. L'Indre et le Cher, territoires majoritairement ruraux, sont les départements accueillant le moins d'auteurs et d'autrices : 4 dans l'Indre et 10 dans le Cher. Entre 10 et 15% des auteurs et autrices sont présents dans le département de l'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher : 15 dans l'Eure-et-Loir et 12 dans le Loir-et-Cher.

Les auteurs et autrices, à l'image de la population du Centre-Val de Loire se concentrent majoritairement dans les pôles urbains du territoire et prioritairement le long de l'axe ligérien.

3. La longévité de l'installation des auteurs et autrices sur le territoire

70% des répondants du questionnaire habitent le Centre-Val de Loire depuis plus de 10 ans. La formulation du questionnaire n'a pas permis de savoir si ces auteurs et autrices sont installés sur le territoire depuis leur première publication ni s'ils sont originaires du territoire (une des limites du questionnaire).

Ils ne sont que 13% à résider sur le territoire régional depuis moins de 5 ans et 15% à être installés depuis 5 à 10 ans. Une seule personne réside sur le territoire depuis moins d'1 an.



B. Métiers et genres littéraires

1. Une majorité d'écrivains, une forte représentativité des illustrateurs

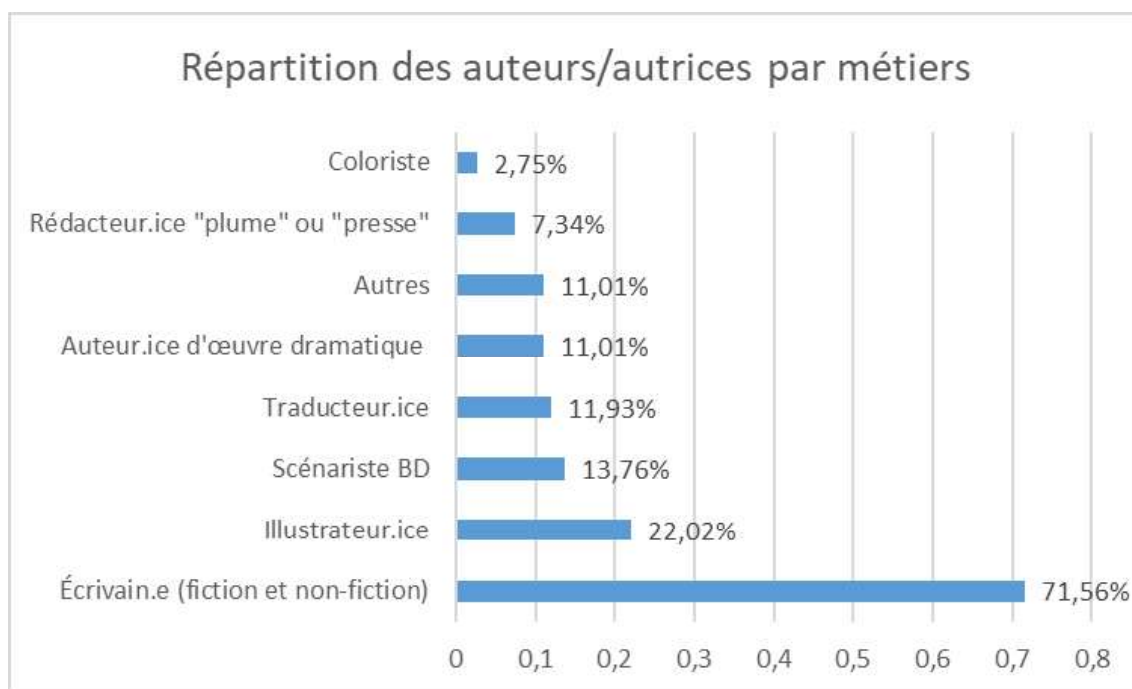
71% des répondants se déclarent écrivains (fiction et non fiction), ce qui est inférieur aux moyennes nationales de 2016 et aux autres les études régionales plus récentes.

Par rapport à la moyenne nationale de 2016 et aux comparaisons régionales, il y a une très forte présence de traducteurs et traductrices et une forte représentation des auteurs et autrices liés à l'illustration et à la scénarisation BD.

Les autres métiers exercés sont dans l'ordre :

- 22% d'illustrateurs
- 13,7% de scénaristes BD
- 12% de traducteurs
- 11% d'auteurs d'oeuvre dramatique (poésie et théâtre)
- 7,3% de rédacteurs
- Moins de 3% de coloristes

Il est intéressant d'observer que **certains d'entre eux ont souhaité préciser leur activité, pour venir préciser la nature particulière de leur métier** (*réponse Autre : critique littéraire, conteuse, designer, poète, slameur...*)



Comparaison nationale et régionale				
	Centre Val de Loire 2023	Occitanie 2021	Bretagne 2022	Situation Nationale 2016
Ecrivains	71%	87%	68%	85%
Illustrateurs	22%	20%	17%	4%
Scénaristes BD	13%	6%	16%	1%
Dessinateurs, coloristes	3%	-	16%	1%
Traducteurs	12%	10%	5%	6%

Précision : la formulation des questions et les items proposés ne permettent pas une analyse comparative stricto sensu. La comparaison est ici proposée à titre indicatif.

2. Vers une pluralité des genres littéraires ?

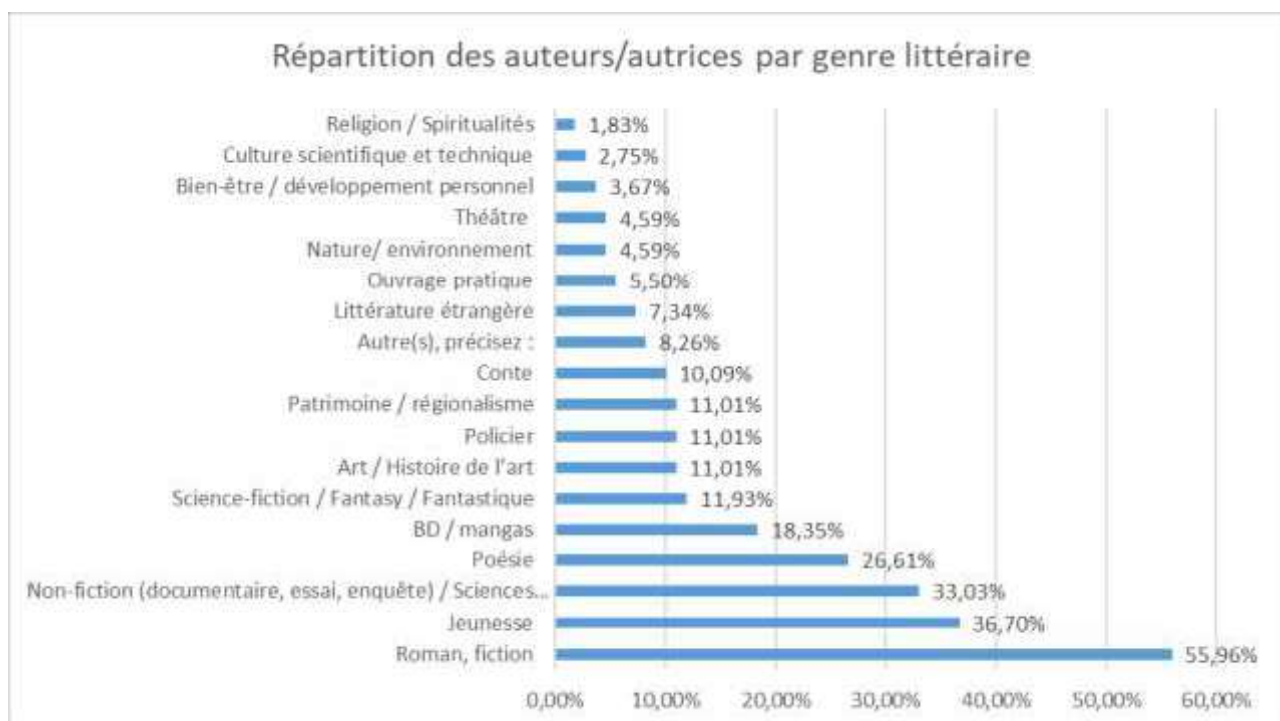
- **56% déclarent appartenir au genre du roman et de la fiction**
- **36% des auteurs et autrices déclarent une activité d'auteur jeunesse**
- **33% des auteurs et autrices déclarent une activité d'auteur qui relève d'un genre non fictionnel (documentaire, essai, relevant du champ des sciences humaines et sociales)**

C'est ensuite les genres de la poésie (26,6%) et de la BD/mangas (18,3%) qui sont le plus proposés par les auteurs et autrices.

En nombre plus limité, des auteurs et autrices se revendiquent des catégories du conte, du policier, de la science-fiction, du patrimoine, de la littérature étrangère, les ouvrages d'art/d'histoire de l'art ou les ouvrages pratiques.

De manière plus anecdotique et limitée, plusieurs auteurs s'inscrivent dans les genres suivants : théâtre (4 répondants ont tenu à spécifier cette activité particulière), religion/spiritualité, ouvrage pratique, bien-être et développement personnel, nature et environnement.

Lors de l'analyse des réponses, on remarque que la plupart des auteurs et autrices inscrivent majoritairement leur pratique dans plusieurs genres. Dans un souci de précisions, certains auteurs et autrices ont tenu à préciser le registre dans lequel ils exercent leur activité : *ouvrages photographiques, archéologie, carnets de voyage, histoire, jeux littéraire et débats, Essais, Musique, biographie, Roman historique.*



Comparaison régionale

La comparaison fine entre les différentes données régionales s'avère délicate, du fait des catégorisations différentes proposées dans les différentes études. Mais les comparaisons avec les récentes études en Nouvelle-Aquitaine, PACA et Bretagne permettent de proposer quelques comparaisons :

- Les auteurs et autrices du genre non-fictionnelle sont en proportion plus nombreux en Centre-Val de Loire
- Les et autrices auteurs de BD, mangas sont en proportion plus nombreux en Centre-Val de Loire
- La répartition en proportion d'auteurs et autrices entre les genres du roman, de la littérature jeunesse et le genre de la poésie est quasi similaire entre toutes les régions

3. Une hybridation croissante entre les genres

Lorsqu'on interroge les auteurs et autrices sur les activités et les genres dont ils relèvent, la plupart des réponses témoignent d'une pluralité assumée de genres pratiqués. Les répondants avaient en effet la possibilité de s'inscrire dans plusieurs genres et c'est ce qu'ils ont abondamment fait !

Si certains auteurs et autrices se sont spécialisés dans un genre, ils sont nombreux à expérimenter plusieurs genres, plusieurs styles, à passer de l'un à l'autre ou à mener en parallèle leur activité dans plusieurs esthétiques.

Ils tiennent également à préciser rapidement **la coexistence entre cette pratique d'auteur et d'autres activités** :

- Pluri-activité dans le secteur du livre, de l'écrit et de l'édition (nombreux déclarent travailler pour une maison d'édition ou en avoir créé une)
- Activités pratiquées en parallèle, en lien avec la création artistique

Verbatims

- « À la fois auteur de fiction, romancier et poète-slameur (poésie slam).”
- “Autrice, avec des projets ayant très souvent une dimension pluridisciplinaire, mêlant écriture, photographie et installation. J'interviens dans des actions, projets ou au cours de résidence avec différents publics.”
- “Je suis romancier, principalement, mais mes derniers livres ont une dimension autobiographique. Je suis également éditeur chez Gallimard.”
- “A part quelques collaborations avec des scénaristes et/ou coloriste, je suis auteur complet. J'imagine, scénarise, fait des recherches documentaires, iconographiques, storyboarde, crayonne, encre et colorise mes histoires.”
- “Je suis romancière, j'ai publié mon premier roman fin 2022. Je suis aussi rédactrice culturelle.”

C. Publications et diffusions

1. Une multiplication des modes de publication

85% des auteurs et autrices interrogés sont publiés exclusivement à compte d'éditeur. Ce chiffre élevé s'explique par le ciblage opéré dans l'annuaire CICLIC : sont considérés comme auteur ou autrice, les personnes étant publiés à compte d'éditeur. La question indiquait toutefois le choix du mode le plus fréquent d'éditions.

Aussi, certains auteurs et autrices ont multiplié également d'autres types de contractualisation pour leurs publications :

- 10% d'entre eux s'auto-éditent
- 1% sont publiés à compte d'auteur par une maison d'édition
- Entre les deux, un modèle hybride s'est développé où l'auteur finance une partie du coût de l'édition pour 4% d'entre eux.

Ces éléments nous indiquent que les auteurs et autrices cherchent à multiplier les modes de diffusion et à réduire les intermédiaires (financièrement notamment). Ils combinent pour certains l'édition à compte d'éditeur, l'édition à compte d'auteur et l'auto-édition numérique (ebooks, Amazon KD).

Comparaisons nationales et régionales

L'hybridation et la diversification des modèles d'éditions suivent les évolutions nationales et les observations sur d'autres régions.

Si l'édition à compte d'éditeur constitue de très loin la modalité de publication la plus fréquente (plus de 98% des auteurs), elle n'est pas exclusive d'autres formes de publication, qu'il s'agisse d'autoédition, imprimée ou numérique, ou d'édition à compte d'auteur. Ainsi, non seulement une proportion significative d'auteurs (13% des affiliés majoritaires et 16% des précomptés) déclare avoir déjà publié selon ces modalités alternatives de publication, mais une minorité d'entre eux (1,5% des affiliés et 4% des précomptés) indique avoir exclusivement publié en autoédition ou à compte d'auteur. (Source : la situation économique et sociale des auteurs du livre - rapport de synthèse - Ministère de la culture et de la communication)

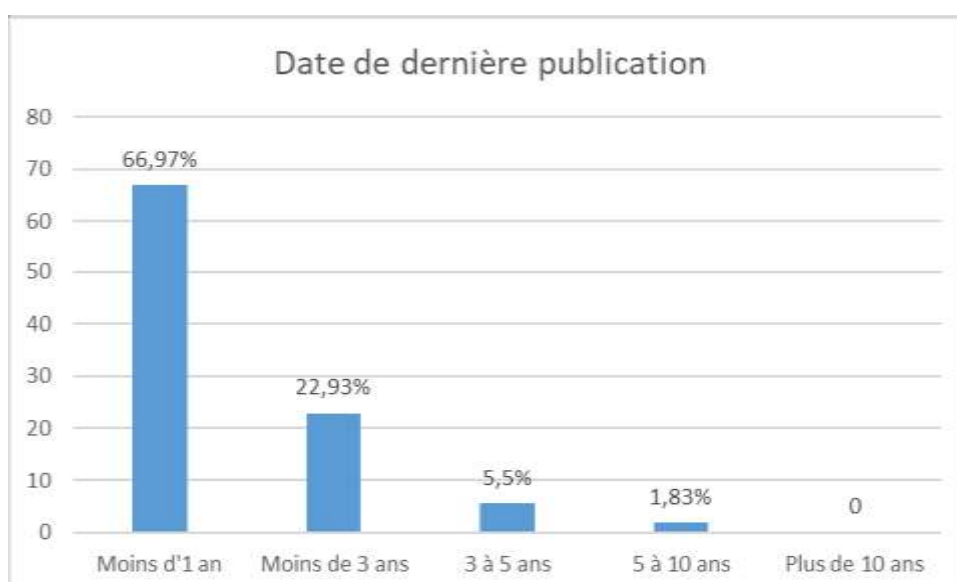
2. Un signal fort : pérennité et vitalité de l'activité de publication

64% des auteurs et autrices qui ont répondu au questionnaire ont une activité de publication depuis plus de 10 ans. Ce sont donc des auteurs et autrices dont l'activité est installée qui ont, pour la plupart, répondu au questionnaire.

- Ils ne sont environ que 30% à avoir été publiés pour la première fois il y a moins de 10 ans.
- Ils sont moins de 10% à être publiés depuis moins de 3 ans.
- Les profils des "néo publiés" laissent apparaître une majorité de femmes et des profils plus jeunes que la moyenne d'âge de nos répondants (entre 38 et 55 ans).

Si les auteurs et autrices ont une certaine ancienneté dans la profession, ils ont pour la plupart d'entre eux une actualité récente puisque pratiquement 67% d'entre eux ont publié leur dernier ouvrage il y a moins d'un an (donc depuis mars 2022). Ils ne sont que 5% à avoir publié pour la première fois en 2022.

La quasi-totalité des auteurs et autrices ont publié leurs derniers ouvrages dans les trois dernières années (soit depuis 2020). Malgré le contexte de la crise sanitaire et le report des éditions, ces données témoignent d'une forme de vitalité de la création littéraire en Région Centre-Val de Loire.



3. Un dynamisme dans la fréquence de publication

Les auteurs et autrices en Région publient très régulièrement :

- **35% publient tous les ans**
- **42% publient entre 1 et 3 ans**
- **Ils ne sont que 22% à déclarer publier ponctuellement et sans régularité.** Cette activité plus occasionnelle concerne majoritairement des femmes (18%). Mais la moyenne d'âge de ces auteurs et autrices reste la même que la totalité des répondants (66 ans).

Mais ces situations sont à mettre en regard d'activités éditoriales très disparates. En effet, rapporté aux métiers et genres littéraires, on s'aperçoit que ce sont majoritairement les illustrateurs/illustratrices et scénaristes BD qui ont une fréquence annuelle de publications. Cela est moins fréquent pour les écrivains publient plutôt tous les 2 voire 3 ans. La différence est également notable en fonction des genres littéraires : les auteurs/autrices de roman sont plus nombreux à publier entre 1 et 3 ans qu'à publier tous les ans. En revanche, les auteurs/autrices

jeunesse indiquent majoritairement une publication annuelle.

D. Activités exercées et formations

1. Vers une pluralité de pratiques

Les activités exercées dans le cadre de de leurs pratiques d'auteur sont nombreuses (ils ne sont que 13 à déclarer n'avoir d'autre occupation qu'écrire) :

- **76% des auteurs et autrices participent à des rencontres, salons et séances de dédicaces** (activité faisant partie pleine et entière du métier).
- **54% exercent des ateliers de pratique ou de médiation** (dans un cadre scolaire majoritairement).
- **47% participent à des tables-rondes ou des journées professionnelles.**
- Les autres missions exercées dans le cadre des activités d'auteur/autrice concernent 22% d'entre eux : jury, résidence, collaboration avec d'autres créateurs.
- **22%** déclarent un statut d'**artiste-associé** (à un territoire, une compagnie, en équipement). *NB : le terme d'artiste associé n'a pas été défini dans le questionnaire.*
- **21%** d'entre eux déclarent avoir participé à une **résidence artistique.**

Lorsque les auteurs et autrices déclarent exercer d'autres activités que celles proposées dans le questionnaire, elles concernent trois pratiques :

- **Animation de cafés littéraires**
- **Activités de conférencier/conférencière, de formateur/formatrice**
- **Activités d'animation de réseaux et cercles littéraires**

Cela témoigne d'une diversification des activités exercées, en parallèle de l'écriture. Il s'agit activité exercée permettant de diversifier les sources de revenus.

Cette pluralité d'activités, **en lien avec la transmission, la médiation, la formation, témoignent également d'un souhait de partager, rendre vivant et dynamique le livre et l'écrit dans un autre cadre que la seule publication écrite.** La médiation orale est au cœur de ces activités.

Verbatims

- « Je dirige un séminaire de traduction »
- « Je crée la Tournée des traducteurs de roumain en France »
- « J'anime café littéraire et Atelier d'écriture »
- « Aux arts les enfants, invitations d'établissements dans le cadre de sélection de prix, ateliers d'écriture »

2. Une pratique variée de l'atelier et une pratique timide de la résidence

Parmi les activités exercées par les auteurs et autrices dans le cadre de leur métier, la pratique de l'atelier est la plus commune. **65% des auteurs et autrices ont répondu exercer des ateliers dans le cadre scolaire ou hors scolaire.** Ils sont cependant 36% à ne pas du tout exercer cette activité. Précision : cette question n'a recueilli que 79 réponses.

Lorsqu'ils exercent cette pratique, la pratique est annualisée (plus de 3 fois sur les 5 dernières années pour la majorité d'entre eux) dans un cadre scolaire ou hors temps scolaire. Les dispositifs convoqués sont très nombreux :

1. L'utilisation du Pass Culture par les établissements scolaires a permis de financer des ateliers pour 18% d'auteurs.
2. Les dispositifs CICLIC et Jeunes en Librairie concernent 7% des auteurs.
3. D'autres dispositifs sont mentionnés par 24% des auteurs (sans précision)

28% des auteurs et autrices ont déjà réalisé des ateliers en dehors de la Région Centre-Val de Loire. Mais la pratique de l'atelier en Europe ou à l'international est anecdotique. Parmi eux :

- 45% ont répondu avoir déjà réalisé des ateliers dans une autre Région
- Ils sont 15% à en avoir déjà exercé en Europe
- Ils sont 8% à exercer ou avoir exercé cette pratique à l'international

Concernant la pratique de la résidence, sur les cinq dernières années :

- **79% des auteurs et autrices interrogés indiquent ne jamais avoir effectué de résidence de création**, en Centre Val de Loire ou dans une autre région.
- **21% déclarent avoir participé à une résidence.**

Néanmoins, parmi ceux qui déclarent y recourir, ils ne sont que 50% d'entre eux à déclarer une forme de régularité dans cette pratique. Les résidences ne sont donc pas une forme d'expérience récurrente comme cela peut être le cas dans d'autres disciplines artistiques.

Parmi ces auteurs et autrices qui ont déjà pratiqué la résidence, ils ne sont que deux à être des auteurs de moins de 45 ans. Ce sont majoritairement des auteurs et autrices publiant tous les ans ou tous les 3 ans et qui ont une activité pérenne (5 à 10 ans). Il est intéressant d'indiquer également que tous ces auteurs et autrices ont au moins été primés une fois.

Contrairement aux ateliers, la pratique de la résidence de création ne s'est pas forcément effectuée en Centre-Val de Loire :

- **49% de ces auteurs et autrices déclarent une résidence en Centre-Val de Loire pour 51% qui déclarent une résidence dans une autre région.**
- Ils ne sont en revanche que trois auteurs à avoir eu l'opportunité d'exercer cette activité à l'Europe ou à l'international.

3. Une formation initiale très lointaine du métier exercé, l'acquisition de compétences "supports" en continu

La majorité des auteurs et autrices interrogés indiquent ne pas avoir réalisé de formation pour leur métier d'auteur, même après leur première parution. Les résultats sont sensiblement les mêmes après une première publication. Les formations dédiées à la création littéraire n'existant que depuis quelques années, cette réponse apparaît comme logique pour la majorité des auteurs et autrices. A contrario, les illustrateurs/illustratrices ont probablement pu bénéficier d'une formation en école d'art.

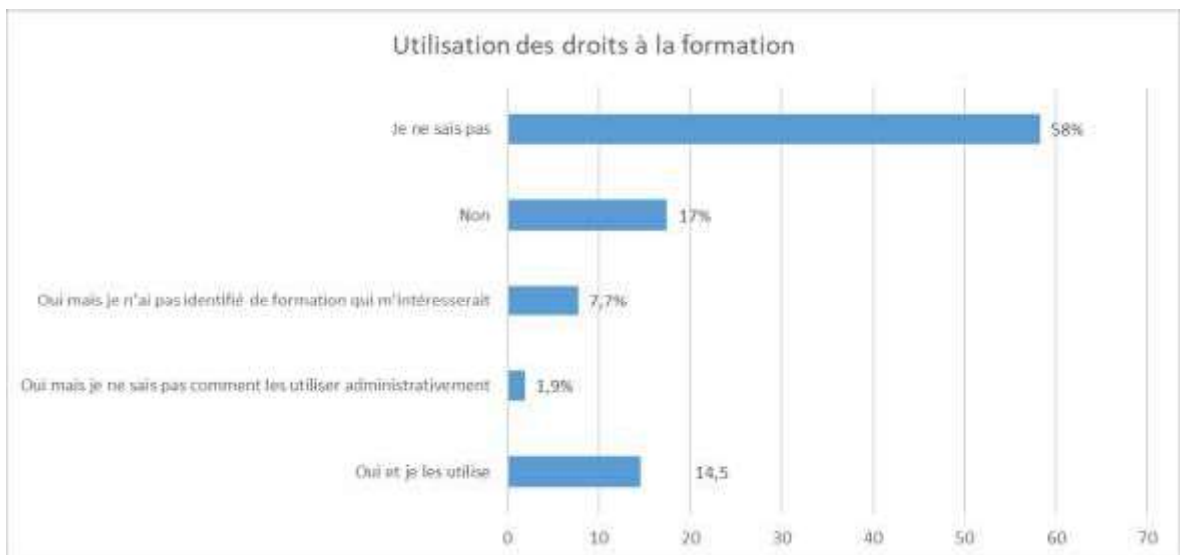


Peu d'auteurs et d'autrices viennent de formations littéraires. La majorité des auteurs et autrices viennent de formations en arts appliqués, de cursus en sciences humaines et sociales : études littéraires, Beaux-Arts, Arts appliqués et graphisme, Histoire, biographie ou autres formations. En revanche, après publication, ils se forment plutôt sur :

- **Les aspects administratifs et réglementaires de leurs métiers**
- **Les pratiques de médiation avec les publics.**

Une question posée révèle la méconnaissance des droits à la formation pour un auteur ou une autrice :

- **75% déclarent ne pas les connaître ou ne pas les utiliser.**
- **Seulement 13% utilisent pleinement leurs droits à la formation.**
- Parmi ces 14,5% mobilisant leurs droits à la formation, on trouve majoritairement des femmes plutôt âgées qui ont une activité dense de publication. Tous les départements sont concernés. Ce sont des écrivains/écrivaines, illustrateurs/illustratrices et scénaristes BD en totalité.



Comparaisons nationales et régionales :

Même si cette capacité à la mobilisation des droits à la formation à l'AFDAS ne date que de 2019, cela correspond largement aux tendances nationales à la sous-utilisation de ces droits :

Seule une minorité des répondants (6,2%) a sollicité l'AFDAS pour une prise en charge financière d'une formation professionnelle

Source : Enquête de la DGCA SUR L'ACTIVITE ET LES REVENUS DES AUTEURS PRECOMPTÉS ASSUJETTIS DE L'AGESSA MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

4. Prix et récompenses

Sur 106 réponses à cette question, **63% indiquent avoir déjà obtenu au moins un prix récompensant leur travail**. Parmi eux :

- 30% indiquent avoir reçu au moins un prix d'audience nationale
- 30% d'audience régionale ou locale.

Ce sont majoritairement des auteurs et autrices de romans et jeunesse qui ont reçu des récompenses. Ils participent tous à des salons, pratiquent des ateliers et participent à des résidences. Ils sont majoritaires à considérer leur métier comme leur principale source de revenus. Ils correspondent tous à la catégorie d'auteurs/autrices "ancrés" décrite précédemment.

III. Temps consacré et rémunérations

A. Une activité chronophage mais peu rémunératrice

1. Une inversion des courbes entre temps consacré et revenus générés



En comparant les résultats entre temps consacré à leur métier d'auteur/autrice et revenus générés, la courbe est inversement proportionnelle :

- **65,7% des auteurs et autrices déclarent ce métier comme leur activité principale en temps consacré.**
- **28,7% des auteurs et autrices seulement déclarent ce métier comme leur principale source de revenus.**
- **69% des auteurs et autrices déclarent cette activité comme n'étant pas leur activité**

principale en termes de rémunération

Si ces auteurs et autrices qui déclarent ce métier comme leur principale source de revenus déclarent tous y consacrer l'essentiel de leur temps : l'inverse n'est pas vrai ! Sur 66% d'auteurs et autrices déclarant cette activité comme la plus chronophage, il n'y en a que 42% dont cela correspond à leur source principale de revenus.

Pour les auteurs et autrices dont ce métier correspond à la principale source de revenus, on constate que ce sont majoritairement des auteurs publiant tous les ans et depuis plus de 10 ans. Tous les genres littéraires sont représentés mais les auteurs et autrices jeunesse, non-fiction et BD/Mangas sont plus nombreux. Ce sont nos auteurs et autrices "ancrés".

En revanche, parmi les auteurs et autrices pour lesquels la dichotomie est réelle entre temps consacré et revenus et qui consacrent un temps non ou peu rémunéré à cette activité, on y retrouve deux catégories précédemment proposées :

- **Des retraités**
- **Des auteurs et autrices qui s'appuient sur une autre activité professionnelle ou sur une pluriactivité dans le secteur du livre pour vivre.** Tous les genres littéraires sont représentés. Ces auteurs et autrices correspondent pour partie à la catégorie « hybrides ou prudents » décrite précédemment.

2. Temps de travail et interruption d'activités

Lorsqu'on interroge les auteurs et autrices, 58% déclarent dédier plus de 60% de leur temps à leur métier. L'autre moitié y consacre 1/3 ou moins de temps de travail.

- Pour ceux qui y consacrent plus de 90% de leur temps, ils déclarent tous leur activité comme principale source de revenus.
- En revanche, pour ceux qui y consacrent 60% de leur temps, les 2/3 déclarent qu'il ne s'agit pas de leur première source de revenus. Cela correspond à cette catégorie que nous avons décrite précédemment : une catégorie d'auteurs dont cette activité est perçue comme la plus importante en termes d'investissement mais qui n'est pas la plus génératrice de revenus.



Plus classiquement, 41% des auteurs et autrices qui consacrent 30% de leur temps ou moins pratiquent ce métier comme “métier secondaire” : ce sont des auteurs et autrices qui ont un autre métier, parfois à plein temps.

70% des répondants indiquent ne jamais avoir interrompu leur activité d’écriture, même une seule fois, au cours de leur carrière.

- Parmi ceux-ci, on retrouve 32% d’auteurs et autrices qui déclarent cette activité comme principale (en termes de revenus et de temps consacré). On peut indiquer ceux-ci comme étant très clairement des auteurs ancrés.
- Mais parmi ces auteurs et autrices qui ont une pratique pérenne de leur métier, on retrouve **67% qui déclarent cette activité comme étant une activité secondaire en termes de revenus**. Ce sont donc des auteurs et autrices installés mais qui n’ont pas pour autant privilégié ce métier dans leur parcours professionnel. On remarque d’ailleurs qu’ils publient moins fréquemment et depuis moins longtemps.

30% d’auteurs et autrices ont déjà interrompu leur parcours d’auteur. Des situations personnelles, familiales, économiques expliquent la nécessité d’un arrêt total de leur activité d’auteur. Mais cet arrêt reste temporaire.

Il n’y a pas de durée moyenne de rupture de la pratique d’auteur. Cela varie de quelques semaines à plusieurs années. Sur les personnes indiquant avoir interrompu leur activité d’écriture au moins plusieurs semaines, **13% indiquent l’avoir fait pour des raisons professionnelles, en devant se consacrer à une ou d’autres activités en parallèle, motivées par des raisons financières**. Les maternités constituent également une explication pour trois autrices.

Verbatims

- “Manque de temps. J'avais un métier à assurer.”
- “Trop absorbé par mes activités professionnelles (enseignement)”
- “Mon travail d'autrice ne paye pas mes factures. Je dois par moment continuer une activité salariée en parallèle.”
- “Problèmes personnels, situation difficile”
- “Manque de temps. J'avais un métier à assurer.”
- “pour travailler... cumuler une activité d'écrivaine et une activité professionnelle à temps plein est impossible”

Comparaisons nationales

Cette tendance n’est pas propre à la filière en Centre-Val de Loire. En effet, de nombreuses études viennent confirmer ce fait : peu d’auteurs vivent pleinement de leurs revenus alors qu’ils y consacrent un temps conséquent.

Les auteurs et autrices n’exercent qu’exceptionnellement leur activité d’auteur/autrice à plein temps. Au total, 60 % indiquent exercer une profession, sans toujours la renseigner, tandis que 29 % environ sont retraités. Cela signifie que seuls 11 % sont auteurs et autrices à temps plein, sans pour autant qu’ils soient parmi les mieux dotés en ressources propres au secteur littéraire. Sans surprise, les professions qui dominent sont celles de l’enseignement, et plus largement de l’éducation nationale, puis celles liées au

milieu des arts et de la culture : graphiste, animateur culturel, bibliothécaire, comédien, artiste, etc. On trouve également beaucoup de journalistes. Les métiers qui se distinguent du monde des arts, de la culture et de l'éducation restent extrêmement rares : ils représentent 16 % du nombre total d'activités déclarées.

Source : Études Retours à la marge, Fill, 2016

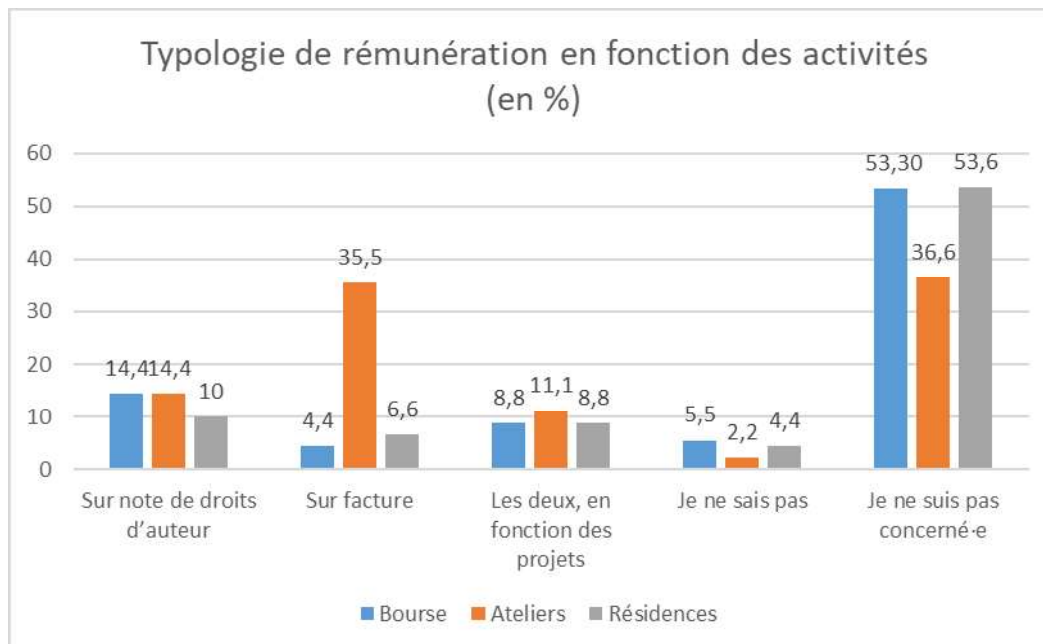
B. Rémunérations

1. Une rémunération différente en fonction des activités exercées

La rémunération des différentes activités se fait visiblement, au cas par cas, en fonction des projets et parfois en alternant les modalités de paiement : notes de droits d'auteur ou paiement sur facture.

Précision : Le taux de réponse à cette question (76 répondant.es pour les bourses et les résidences, 90 répondant.es pour les ateliers) incite à nuancer les observations et comparaisons.

Les ateliers sont plus nettement rémunérés sur présentation d'une facture (de type prestation) que les activités relatives aux bourses ou aux résidences qui sont rémunérés en droit d'auteur: il y a sans doute plus de facilités pour les opérateurs et programmeurs à rémunérer par ce biais ce type d'activités qu'un paiement en droits d'auteurs. En revanche, certaines structures ne rémunèrent les résidences que sur ce mode du droit d'auteur et n'acceptent pas la facturation.



Comparaisons nationales

Là encore, ces analyses corroborent les observations nationales : les résidences sont largement rémunérées en droits d'auteur et constituent que des occasions ponctuelles dans la carrière des auteurs.

Rémunération des résidences :

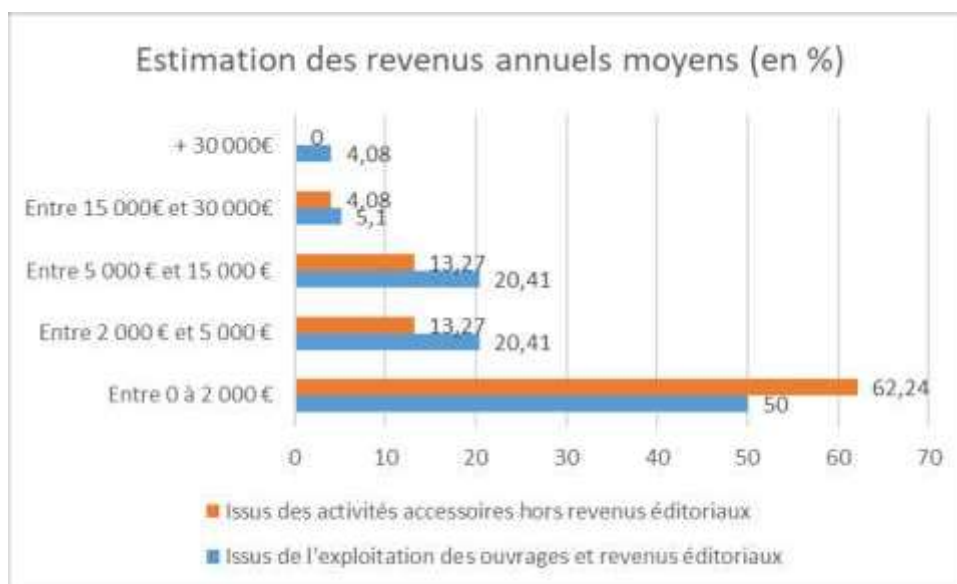
Seuls 9% des auteurs interrogés (sur 1144) sont concernés sur une durée de deux ans. Activité épisodique : moyenne de 1,5 fois pour la participation. Activité qui fait cependant l'objet d'un paiement dans 74% des cas, à 57% sous forme de droits d'auteurs et par honoraires à 33%.

Rémunération du jury littéraire :

Seuls 11% des auteurs interrogés (1161) indiquent en avoir effectué au moins 1, et déclaré dans seulement 6% des cas. Les conditions de cette rémunération anecdotique sont plus fréquemment la facturation (63%) que le droit d'auteur (25%)

Sources : Études Retours à la Marge, FILL 2016

2. Des montants de rémunération annuelles très faibles



En cohérence et en écho aux propos précédents, les déclarations concernant les montants de ces revenus issus des droits d'auteur permettent d'apporter un éclairage complémentaire sur les catégories observées. Cette typologie de questions a obtenu 98 réponses seulement :

Ils sont 70% à déclarer des revenus issus de l'exploitation de leurs ouvrages ou de revenus éditoriaux inférieurs à 5 000€/an, en moyenne sur les 5 dernières années.

Parmi eux :

- 28% déclarent des revenus de la vente d'ouvrages inférieurs à 2 000€/an mais consacrent la majorité de leur temps à la pratique de leur métier d'écrivain : c'est dans cette catégorie que l'on retrouve majoritairement les auteurs et autrices émergents.
- 15% déclarent des revenus issus de la vente de leurs ouvrages inférieurs à 2000€/an (en moyenne sur les 5 dernières années) mais ne déclarent pas cette activité comme principale (ni en terme de temps, ni en terme de revenus) : ce sont les auteurs hybrides.
- 18% déclarent des revenus issus de la vente d'ouvrage entre 2000 et 5000€ : ce sont tous des auteurs et autrices qui indiquent que ce n'est pas leur source principale de revenus mais en revanche qu'ils y consacrent tout leur temps. Cela correspond

majoritairement aux auteurs et autrices retraités.

Ils sont 28% à percevoir plus de 5 000€ issus des revenus éditoriaux.

Parmi eux :

- 18% déclarent gagner entre 5 et 15 000€ net/an issus des revenus éditoriaux et déclarent cette activité principale tant en termes de temps consacré que de rémunération et qui représentent les auteurs ancrés : ces revenus annuels sont extrêmement faibles comme indiqué précédemment.
- Ils ne sont que 10% à déclarer des revenus supérieurs à 15 000€/ an
- Ils sont moins de 5% à déclarer des revenus supérieurs à 30 000€/an

Ces rémunérations sont encore plus faibles et contrastées pour les activités hors revenus éditoriaux (bourses, ateliers, rencontres). En effet, s'ils sont plus nombreux à déclarer des revenus issus des ateliers, résidences ou bourses, leurs revenus sont pour plus de la moitié d'entre eux inférieurs à 2 000€ par an sur ces 5 dernières années.

Pour les 99 auteurs répondants à la question sur la satisfaction de leurs revenus (vente d'ouvrage et activités accessoires en tant qu'auteur) :

- **70% déclarent que leurs revenus sont insuffisants** (on y retrouve majoritairement les auteurs et autrices qui y consacrent tout leur temps mais dont les revenus ne sont pas en conséquence)
- **16% d'entre eux les considèrent comme corrects** dont une majorité d'auteurs retraités
- **Aucun d'entre eux ne les considère comme élevés**

Comparaisons nationales

A titre de comparaison par rapport aux chiffres de l'étude de la FILL (qui date cependant de 2016), voici quelques indicateurs sur les revenus principaux de l'activité issus strictement de la vente d'ouvrage :

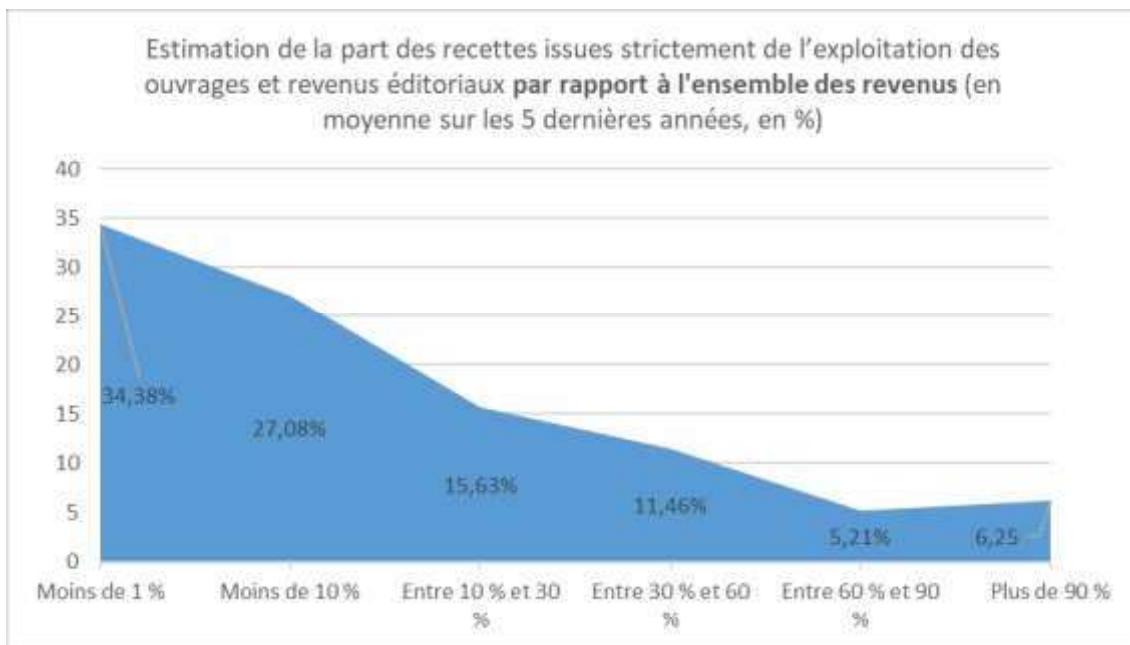
- **50% des auteurs et autrices en Centre-Val de Loire déclarent** gagner 2 000€ ou moins contre plus de 60% au niveau national
- **20% déclarent gagner entre 5 000€ et 15 000€**, contre 12% au niveau national
- **10% environ gagnent plus de 15 000€** contre 6,9% au niveau national

Les auteurs et autrices en Centre-Val de Loire sont donc légèrement mieux rémunérés que leurs homologues au niveau national, ce qui correspond également à une tendance régionale d'une région légèrement plus riche que les autres.

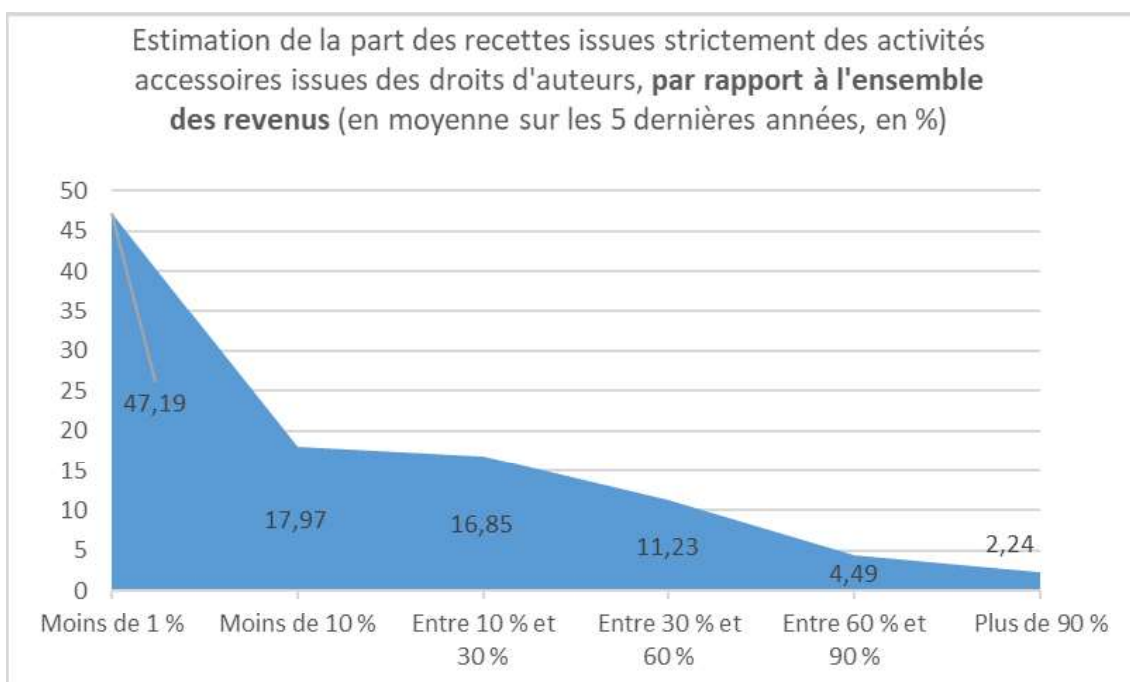
3. Une rémunération de l'activité d'auteur "anecdotique" dans leurs revenus globaux

Lorsque l'on interroge les auteurs et autrice sur l'estimation qu'ils font de leurs revenus provenant de leur activité d'auteur (recettes issus des droits d'auteur et vente des ouvrages) dans les revenus globaux, en moyenne, sur les 5 dernières années :

- **23% dégagent entre 30% et 90% de leurs revenus par cette activité.**
- **77% indiquent que ces revenus représentent moins de 30% de l'ensemble de leurs revenus.** Parmi eux, 44% indiquent que ces recettes de droits d'auteur sont même inférieures à 1% de leurs revenus globaux.



Assez logiquement, la part de revenu des activités accessoires est encore plus faible, dans les revenus globaux des auteurs et autrices.



C. Régime social et fiscal des auteurs, dépenses et ... autres activités

1. Une méconnaissance des différents régimes (fiscaux et sociaux)

Précision : la protection sociale des artistes-auteurs est régie est gérée par le régime général : La Sécurité sociale des artistes auteurs (AGESSA - et MDA) pour l'affiliation, conseil, accompagnement et action sociale, l'Urssaf Limousin pour le recouvrement des cotisations et gestion des déclarations sociales de revenus. A partir du **1er janvier 2020**, l'AGESSA n'est plus responsable de la collecte des cotisations sociales des artistes auteurs. Ce rôle appartient désormais à l'URSSAF Limousin.

De ce fait, les réponses aux questions correspondantes à la situation sociale et fiscale correspondent aux deux situations : des cotisations avant le 1er janvier 2020 opérées auprès de l'AGESSA et postérieures au 1er janvier 2020 auprès de l'URSSAF Limousin.

Sur 93 réponses à cette question du mode de déclaration de leur cotisation :

- **43% des auteurs et autrices indiquent ne pas avoir cotisé ou ne pas savoir s'ils ont cotisé** (à l'AGESSA ou à l'URSSAF Limousin) sur les 5 dernières années. Pour certains, c'est en effet la maison d'édition qui est effectivement chargée de ces déclarations.
- Ils sont en revanche **plus de 50% à déclarer cotiser en 2022**.
- **Ils étaient 40% à cotiser en 2018** et ce sont sensiblement les mêmes qui ont continué par la suite avec parfois, une année de pause. On observe une légère augmentation du nombre d'adhérents depuis 2018, surtout en 2022.

Précision : Deux modalités de régime fiscal sont possibles pour les artistes-auteurs : déclaration en Bénéfices Non Commerciaux OU en Traitements et Salaires. Si les artistes-auteurs possèdent un n°SIRET, ils ont la possibilité de déclarer leur activité en BNC. Dans le cas contraire, le principe dérogatoire du TS s'applique.



50% des auteurs et artistes en Centre-Val de Loire disposent d'un n°SIRET. Ils sont 42% à déclarer leurs revenus en Traitements et Salaires et 39% à déclarer leurs revenus en Bénéfices Non Commerciaux. Fait notable : 20% d'entre eux ont répondu "je ne sais pas" à cette question. Ils sont moins de 10% à déclarer leur activité sous les deux régimes (en fonction des missions et

travaux exercés).

2. Des dépenses très limitées dans le cadre de l'activité

Globalement, qu'elles soient liées à l'achat de matériel ou aux déplacements en et hors région, **les dépenses se situent pour la majorité des auteurs et autrices entre 10 et 100€ par mois.**

- Ce sont les frais de déplacement hors région qui sont les plus coûteux pour les auteurs.
- Sur 91 réponses à cette question, 10% indiquent travailler dans un bureau extérieur pour leur activité d'écriture, contre 80% qui n'ont pas de lieu de travail spécifique.
- Les dépenses liées à ce bureau extérieur représentent néanmoins une part assez faible du budget. Il n'y a que 2 auteurs et autrices qui déclarent y consacrer plus de 200€.

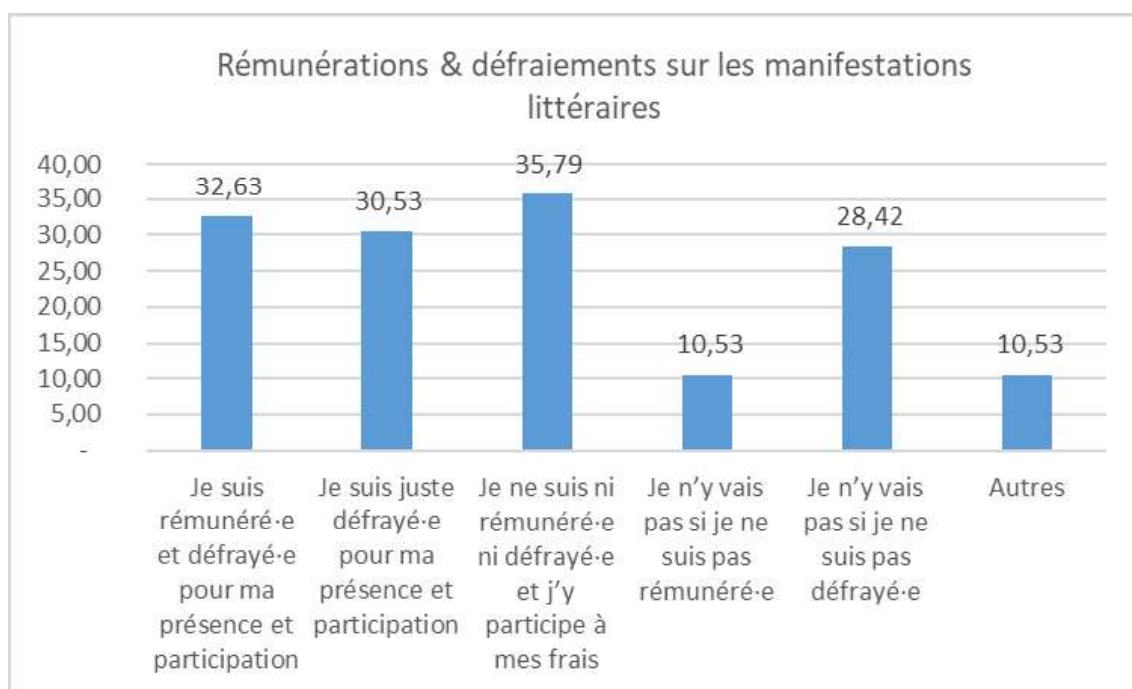
Sur 95 réponses, **28% indiquent avoir d'autres types de dépenses.** En majorité, ces dépenses mensuelles se situent autour d'une fourchette comprise entre 20 et 100€ par mois, bien qu'elles restent irrégulières et difficiles à estimer : achat d'ouvrages, carburant, matériel informatique et petit matériel de bureautique.

Les déplacements sont visiblement rares pour les auteurs dans le cadre de leurs activités. **47% se déplacent ponctuellement une fois par an et ils ne sont que 21% à effectuer à minima un déplacement mensuel et 21% à se déplacer plus de deux fois dans le mois.**

La rémunération pour les déplacements lors des salons et événements est très contrastée :

- **32% des auteurs et autrices déclarent être rémunérés et défrayés**
- **30% sont juste défrayés**
- **35% déclarent y participer à leurs frais**
- **38% déclarent ne pas se déplacer s'ils ne sont pas rémunérés et/ou défrayés.**

La plupart tient à préciser en commentaire libre qu'il est très rare d'être rémunéré par manque de moyens des salons ou librairies qui organisent.



Verbatim

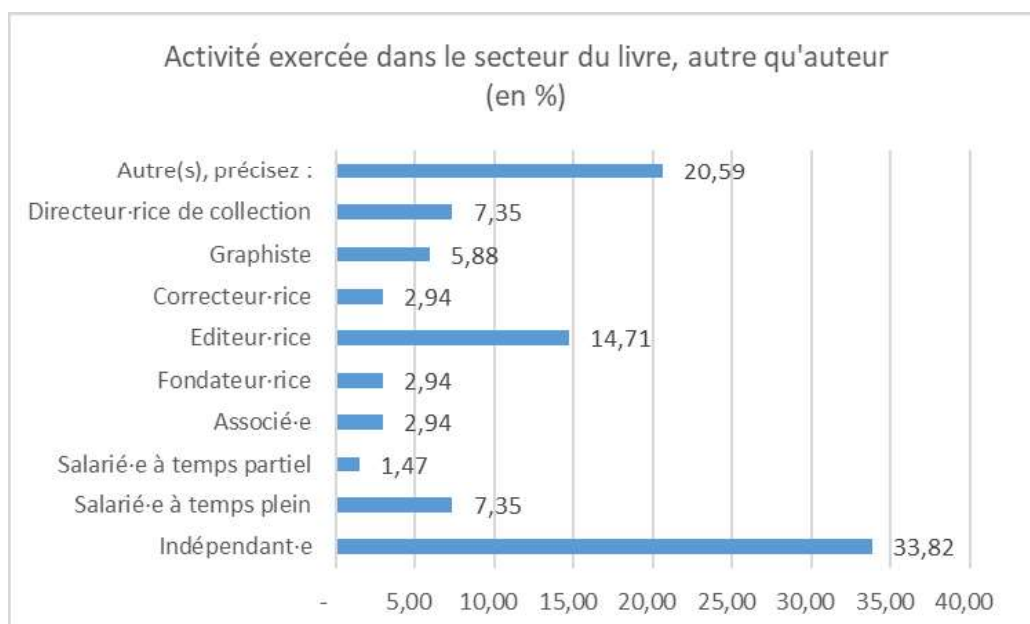
- “L'immense majorité des salons locaux sont modestes et n'ont pas les moyens de dédommager les auteurs pour les frais engagés, encore moins de les rémunérer.”
- “L'idéal serait que les dédicaces lors des salons soient rémunérées au tarif préconisé par La charte des auteurs et illustrateurs jeunesse (ce qui est encore très rare). Un autre idéal serait que les billets de train ne soient jamais avancés par les auteurs/illustrateurs.”

3. Exercer un autre métier pour multiplier les sources de revenus

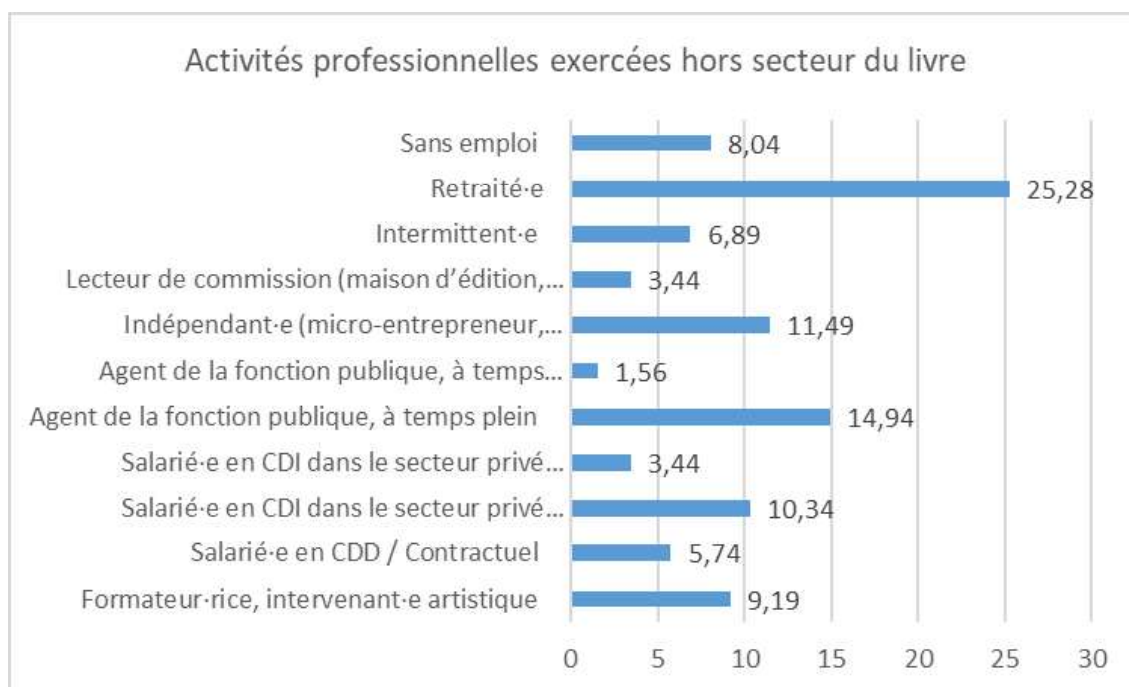
Lorsque l'on interroge les auteurs et autrices sur les autres métiers exercés :

- **25% indiquent être à la retraite**
- **62% des auteurs et autrices interrogés (hors retraités) déclarent exercer une activité complémentaire dont ils perçoivent des revenus**
- **57% des auteurs et autrices interrogés indiquent exercer une autre activité dans le champ du livre et/ou dans un autre secteur professionnel**

Si l'on cumule les autres revenus perçus et les allocations de retraites, ce sont **77% des auteurs et autrices qui perçoivent une autre rémunération**, en complément des revenus générés par leur activité d'auteur/autrice. **Une activité en indépendant (qu'il soit dans le secteur du livre ou autre secteur) est exercée par 33% d'entre eux.**



On dénombre dans la catégorie "autre" : 2 enseignants/enseignantes, un/une bibliothécaire, un/une libraire, trois journalistes/chroniqueurs, deux illustrateurs/illustratrices, un/une président/présidente d'association et un/une directeur/directrice de bibliothèque.



73% des répondants indiquent que les revenus perçus pour cette autre activité apparaissent comme nécessaires, pour pérenniser l'exercice de leur activité d'auteur. Ils ne sont que 26% à déclarer pouvoir "se passer" de ces revenus complémentaires pour exercer leur activité.

Comparaisons nationales

Cette donnée correspond aux tendances nationales publiées ci-dessous : pratiquement les $\frac{2}{3}$ des auteurs exercent une activité complémentaire. Cependant, au regard des réponses déclaratives, les activités exercées en complément du métier d'auteur sont plutôt liées à une activité dans le champ artistique (intermittent, intervenant artistique) en Centre-Val de Loire, ce qui se distingue des tendances nationales.

Une large majorité des auteurs/autrices du livre (67 %) exerçait en 2013 une autre activité professionnelle, dont une minorité (11 %) dans un domaine artistique et culturel. Pour les précomptes, cette autre activité s'exerce dans deux cas sur cinq dans le domaine de l'enseignement, scolaire ou universitaire, et de la recherche, et dans un cas sur vingt dans le domaine de la presse (journalistes) ou des professions médicales. La proportion d'affiliés exerçant une autre activité professionnelle est beaucoup plus faible (35 %) et dans un cas sur deux (19 %), cette autre activité s'exerce dans un domaine artistique et culturel (enseignement artistique 15 %, presse culturelle 10 %, édition 9 %). Les autres domaines d'activité sont principalement l'enseignement (22 %), la traduction technique, la presse (10 %) et la formation (8 %).

Seule une minorité d'auteurs du livre (5 % de la population totale, mais 22 % des affiliés) déclare ne jamais avoir eu d'autre activité professionnelle que son activité d'auteur. Autre différence notable entre les différentes populations d'auteurs : les auteurs précomptés exercent majoritairement cette autre activité professionnelle à plein-temps (85 %), à l'inverse des affiliés (15 % dans le cas d'une autre activité dans le domaine culturel, 23 % dans un autre domaine). Pour la grande majorité des précomptes, « l'autre activité professionnelle » est en fait l'activité principale, alors que, pour une proportion presque équivalente d'affiliés, il s'agit d'une activité d'appoint.

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Situation économique et sociale des auteurs du livre, 2016

IV. Des acteurs dans un écosystème du livre

A. Relations aux éditeurs/éditrices et à l'écosystème de la chaîne du livre

1. Localisation des éditeurs des auteurs et autrices en Centre-Val de Loire

55% des auteurs et autrices indiquent publier pour plusieurs maisons d'édition, seuls 22% indiquent qu'ils publient dans une seule maison d'édition. 12% indiquent publier à la fois pour des maisons d'édition et des entreprises de presse.

- **44% déclarent avoir au moins une maison d'édition située en Centre-Val de Loire.**
- **33% indiquent également être édités à l'étranger, contre 66% n'étant édités qu'en France.**

La majorité des pays d'édition hors-France sont Européens, tels que l'Espagne, la Belgique, l'Italie, la République Tchèque, l'Allemagne ou le Portugal qui reviennent le plus souvent

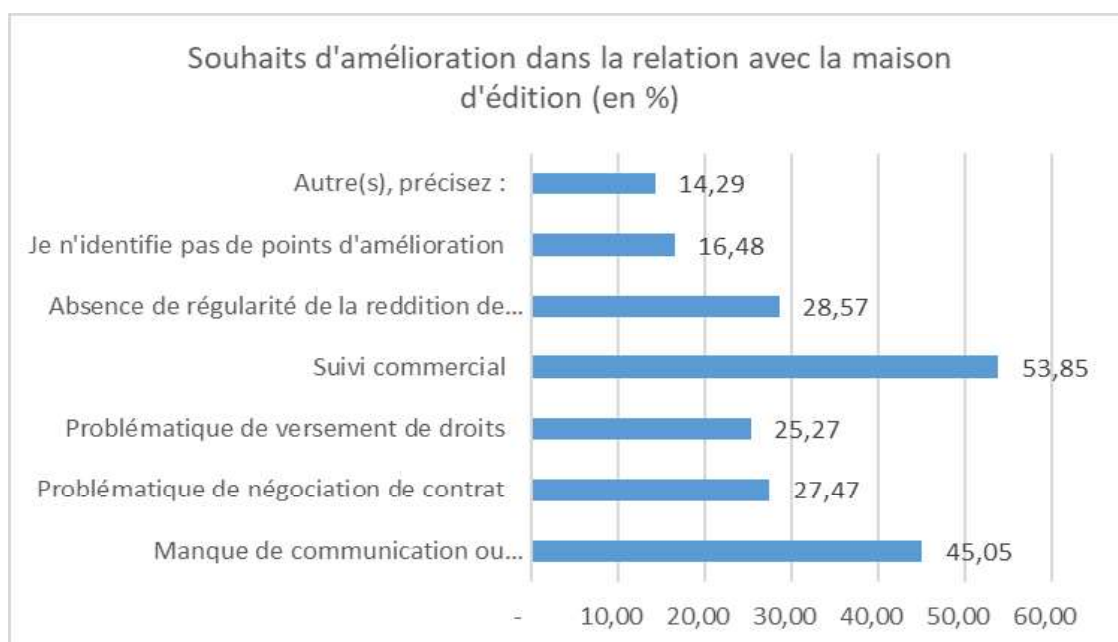
2. Des relations auteurs/maisons d'édition

La relation entretenue avec la ou les maisons d'édition est globalement satisfaisante : **67% des auteurs interrogés se déclarent satisfaits de leurs relations avec la maison d'édition** (sur 93 réponses à cette question).

- **Les problématiques concernent une défaillance dans le suivi commercial pour 50% d'entre eux**
- Le manque de communication et d'information est également évoqué comme problématique.
- **50% des auteurs qui ont répondu à cette question du questionnaire se déclarent insatisfaits du soutien apporté par leur maison d'édition en termes de diffusion d'information et de communication ou de facilitation de réseaux.**
- **66% se disent insatisfaits du soutien apporté en termes d'accompagnement aux financements, subventions et aides.**

Lorsque l'on interroge les auteurs sur leurs souhaits d'amélioration dans la relation aux maisons d'édition, plusieurs éléments ressortent comme significatifs :

- **53% des auteurs souhaitent améliorer le suivi commercial** avec leurs maisons d'édition
- **45% souhaiteraient améliorer leur communication ou la diffusion d'information** avec leurs maisons d'édition.



Si la fréquence de prise de contact avec les maisons d'édition est très hétérogène pour les auteurs, la relation mensuelle est la plus fréquente. Très peu d'auteurs ont un contact hebdomadaire. 93% des auteurs indiquent recevoir leurs redevances de comptes, annuellement pour la plupart d'entre eux.

Pour la publication de leurs nouveautés, 65% des auteurs et autrices indiquent que leur maison d'édition prend en charge la communication. Ils s'en occupent également personnellement. **30% d'entre eux la prennent en charge à 100% en l'absence totale d'action de la maison d'édition.**

Comparaisons nationales

Le taux de satisfaction des auteurs en Centre-Val de Loire est plus faible que la moyenne nationale ou à la dernière étude régionale publiée (ALCA).

Environ 70 % jugent leurs relations « insatisfaisantes » ou « conflictuelles » avec certains ou tous leurs éditeurs. Mais environ 80 % jugent également qu'elles sont « excellentes » ou « satisfaisantes » avec certains ou tous. La répartition des rôles entre l'auteur et l'éditeur est fréquemment citée comme motif d'insatisfaction. Les efforts déployés par certaines maisons d'édition sont jugés difficilement observables ou insuffisants, par contraste avec d'autres, souvent « petites », qui soutiennent activement les œuvres publiées. (Source : Chiffres sur la situation des Auteurs, étude ALCA 2022)

Les auteurs affiliés se déclarent massivement satisfaits (81 %) de leur relation avec leur éditeur principal (bonne 60 %, excellente 21 %). Ce taux élevé de satisfaction est d'autant plus remarquable qu'un affilié sur deux (49 %) déclare avoir rencontré chez son éditeur principal au cours des deux dernières années au moins l'une des six pratiques régulièrement déplorées par les auteurs listées par le questionnaire, principalement l'absence de reddition des comptes sur un ouvrage paru depuis moins de 5 ans (29 %) et le non-paiement des droits pour cause de montant trop faible (25 %). Les auteurs précomptés sont moins nombreux (32 %) à déclarer avoir été confrontés à l'une de ces pratiques (absence de reddition des comptes 19 %, non-paiement des droits pour cause de montant trop faible 15 %).

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, Situation économique et sociale des auteurs du livre, 2016

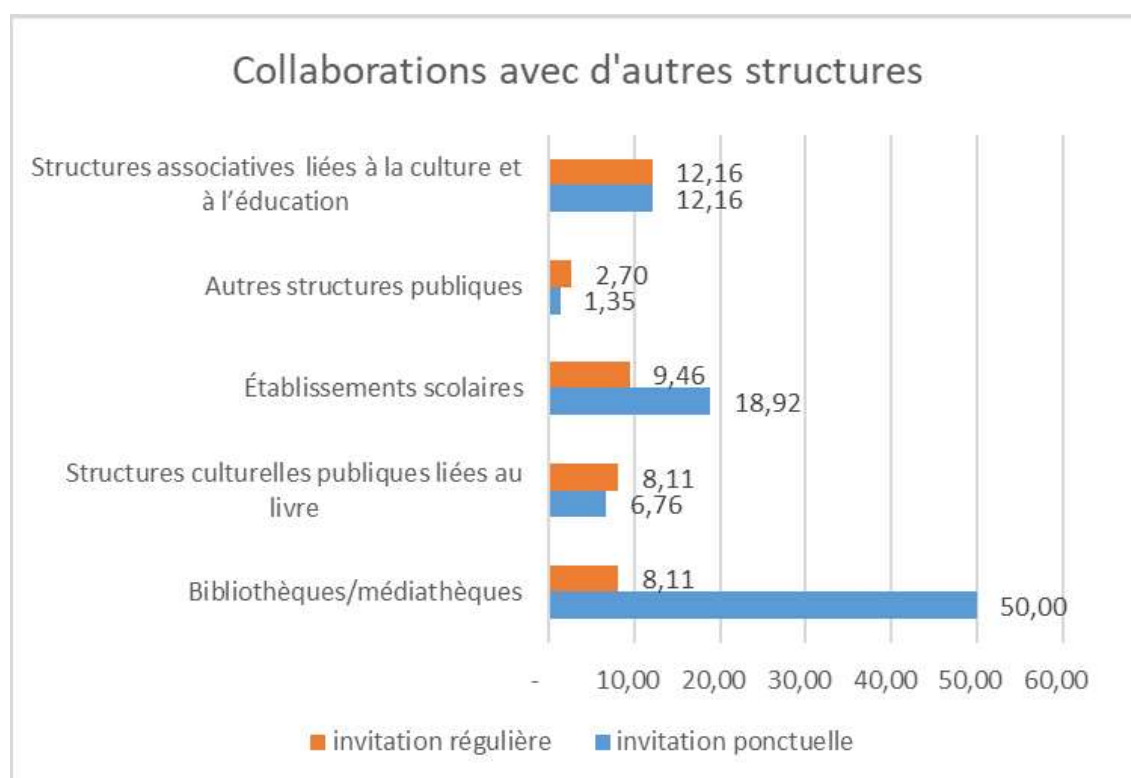
3. Librairies et Manifestations littéraires

60% des auteurs et autrices indiquent entretenir des rapports privilégiés avec une ou plusieurs librairies en Centre Val de Loire. Les principales librairies citées sont : *L'Esperluète à Chartres, Bédélire, La Vagabonde et la Boîte à livres Tours, L'oiseau Vigie à Saint Pierre des Corps, la Librairie des Écoles et Du Hérisson à Montargis.* Les collaborations s'expriment principalement à travers des séances de dédicaces, des rencontres et soirées débats. Les expositions temporaires et ateliers d'écriture sont également des temps de collaboration. Enfin, 20% des auteurs et autrices entretiennent des relations amicales avec leurs libraires.

70% des auteurs déclarent avoir connaissance des manifestations littéraires en Centre Val de Loire. Les plus fréquemment cités étant : *BD Boum Blois, À tour de Bulles, Les Rendez-Vous de l'Histoire, La forêt des Livres, Les Salons du Livre des villes de Tours, Orléans, Vierzon, Loches, Châteauroux...*

- **64% des auteurs indiquent avoir déjà participé à une manifestation littéraire située en Centre-Val de Loire au moins une fois.** Parmi eux, ils sont 25% à y participer régulièrement.

Ce sont également avec d'autres équipements et structures liés au livre et à la lecture que les auteurs et autrices entretiennent des relations étroites avec notamment les médiathèques et les établissements scolaires. Les maisons de santé et établissements pénitentiaires sont des structures citées à plusieurs reprises. Au sein de ces lieux, 42% indiquent y collaborer de façon régulière en Centre Val de Loire.



A la question des contacts existants avec d'autres lieux et événements littéraires hors Centre-Val de Loire :

- **Les manifestations littéraires en Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire et île de France** sont les plus fréquentées par les auteurs et autrices de Centre-Val de Loire.
- 30% d'entre eux fréquentent notamment les manifestations parisiennes et franciliennes.
- **Les contacts sont également tissés avec les librairies d'île de France** et avec 3 ou 4 librairies des autres régions proposées : Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne, Normandie, Pays de la Loire.

Tous les auteurs et autrices mènent des collaborations avec d'autres lieux du livre hors région Centre-Val de Loire mais elles apparaissent comme beaucoup plus ponctuelles : contacts avec 2-3 médiathèques ou 2-3 autres lieux du livre à parts égales entre toutes les régions. D'autres territoires sont également cités : Mayotte, Hauts de France, Occitanie.

B. Collaborations, réseaux, systèmes d'accompagnement

1. Interconnaissance et collaboration entre auteurs et autres créatifs

Si les auteurs en Centre-Val de Loire sont liés aux maisons d'édition et aux différents lieux et événements littéraires, les liens tissés entre auteurs témoignent également de la vitalité de la filière en Centre-Val de Loire :

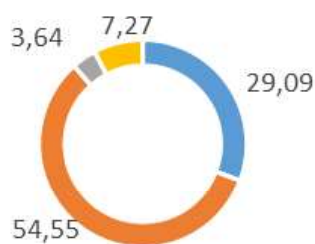
- **80% des auteurs et autrices interrogés déclarent connaître d'autres auteurs ou autrices en Centre-Val de Loire.**
- Les 20% qui déclarent ne pas connaître d'autres auteurs sont majoritairement situés en Indre-et-Loire et en Eure-et-Loir, on y retrouve notamment des traducteurs/traductrices. Fait significatif, ces 20% déclarent tous être publiés à l'étranger : cette activité plutôt orientée vers l'international peut expliquer l'absence d'interconnaissance avec les auteurs du même territoire, leur intérêt et leur réseau étant certainement orientés sur d'autres territoires.

La rencontre entre pairs se fait principalement par le biais du réseau personnel pour 62% d'entre eux. Les rencontres sont plus faibles au sein du réseau professionnel : seuls 34% des auteurs et autrices ont rencontré d'autres auteurs ou autrices au cours d'une formation ou d'un événement professionnel. 10% se sont rencontrés via l'annuaire CICLIC. Dans la catégorie "autres" certains ont mentionné les Salons du Livre ou certaines associations, notamment "*Signature Touraine*".

Au-delà de l'interconnaissance entre auteurs, la question de la collaboration était posée. **43% d'entre eux indiquent avoir déjà collaboré avec un autre auteur ou une autrice.** Mais en questionnant les auteurs sur leur souhait de collaboration, les résultats ne laissent pas apparaître un engouement spécifique pour de telle collaboration :

- 54% indiquent qu'ils ne réaliseront pas de démarche pour cela mais reste à l'écoute de telle opportunité.
- 3% sont intéressés ou réalisent des veilles pour ce genre de collaboration,
- 29% indiquent ne pas être intéressés par une telle démarche.

Souhaits de collaboration avec d'autres auteurs/autrices

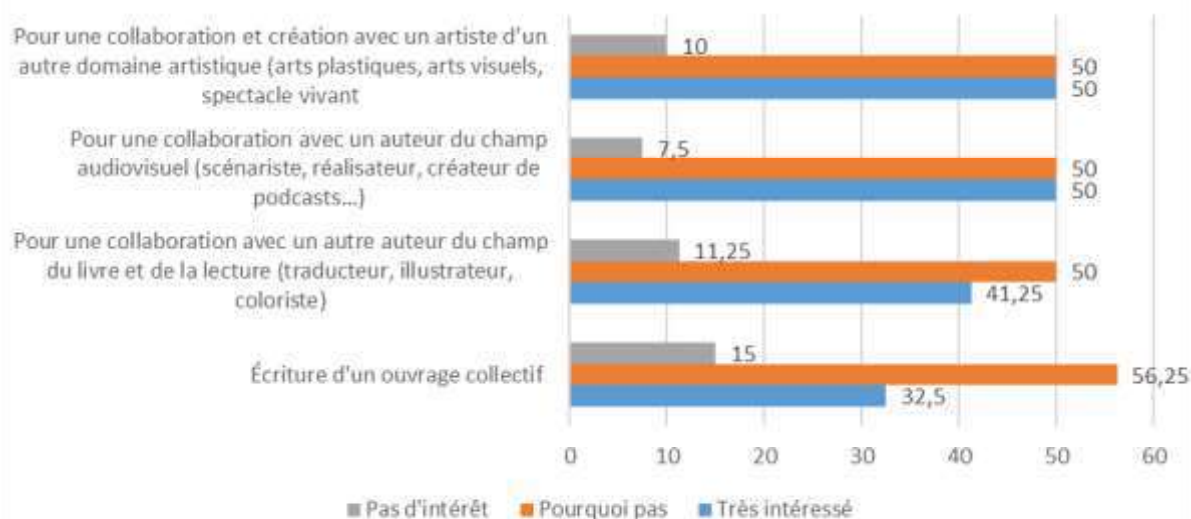


- Non
- S'il y a une opportunité, je la saisirai mais je ne fais pas de démarche pour
- Je fais des recherches, je suis en veille pour provoquer ces collaborations
- Oui

En revanche, il semble que les souhaits de collaboration avec d'autres filières artistiques et d'autres métiers de la filière du livre apparaissent comme des envies plus présentes. Les collaborations avec d'autres artistes semblent recueillir plus d'intérêt et d'appétence. **Ils sont 50% à avoir répondu avec beaucoup d'intérêt pour une collaboration avec un artiste du champ de l'audiovisuel ou d'une autre discipline artistique.**

On peut en déduire que les collaborations entre auteurs ne sont pas prioritaires : les auteurs et autrices souhaitent avant tout expérimenter d'autres créations, d'autres formes et témoignent d'un attrait pour des formes hybrides et transdisciplinaires dans les commentaires libres.

Souhaits de collaboration avec d'autres auteurs et/ou artistes (en %)



Cette appétence pour des collaborations transdisciplinaires semble déjà à l'œuvre :

- **20% indiquent avoir des projets en cours dans le cinéma ou l'audiovisuel** : écritures de scénarios pour courts ou longs-métrages, projets de long-métrages divers ou des documentaires, enregistrements et accompagnement musical, Story-Boards
- **73% se disent favorables ou intéressés pour travailler avec des producteurs ou diffuseurs d'autres secteurs d'activité artistiques (hors activité littéraire)**

2. Des logiques d'accompagnement jugées insuffisantes

L'inscription dans une filière est également liée aux logiques d'accompagnement proposées par des structures dédiées. C'est donc un volet sur lequel ont été interrogés les auteurs et autrices pour les accompagnements réalisés en Centre-Val de Loire.

Sur ces 5 dernières années, **22% indiquent avoir bénéficié de dispositifs, d'aide ou d'accompagnement dans l'exercice de leur activité d'artiste auteur en Centre-Val de Loire**. Parmi ces 22% d'auteurs, 50% d'entre eux ont bénéficié d'un accompagnement par CICLIC.

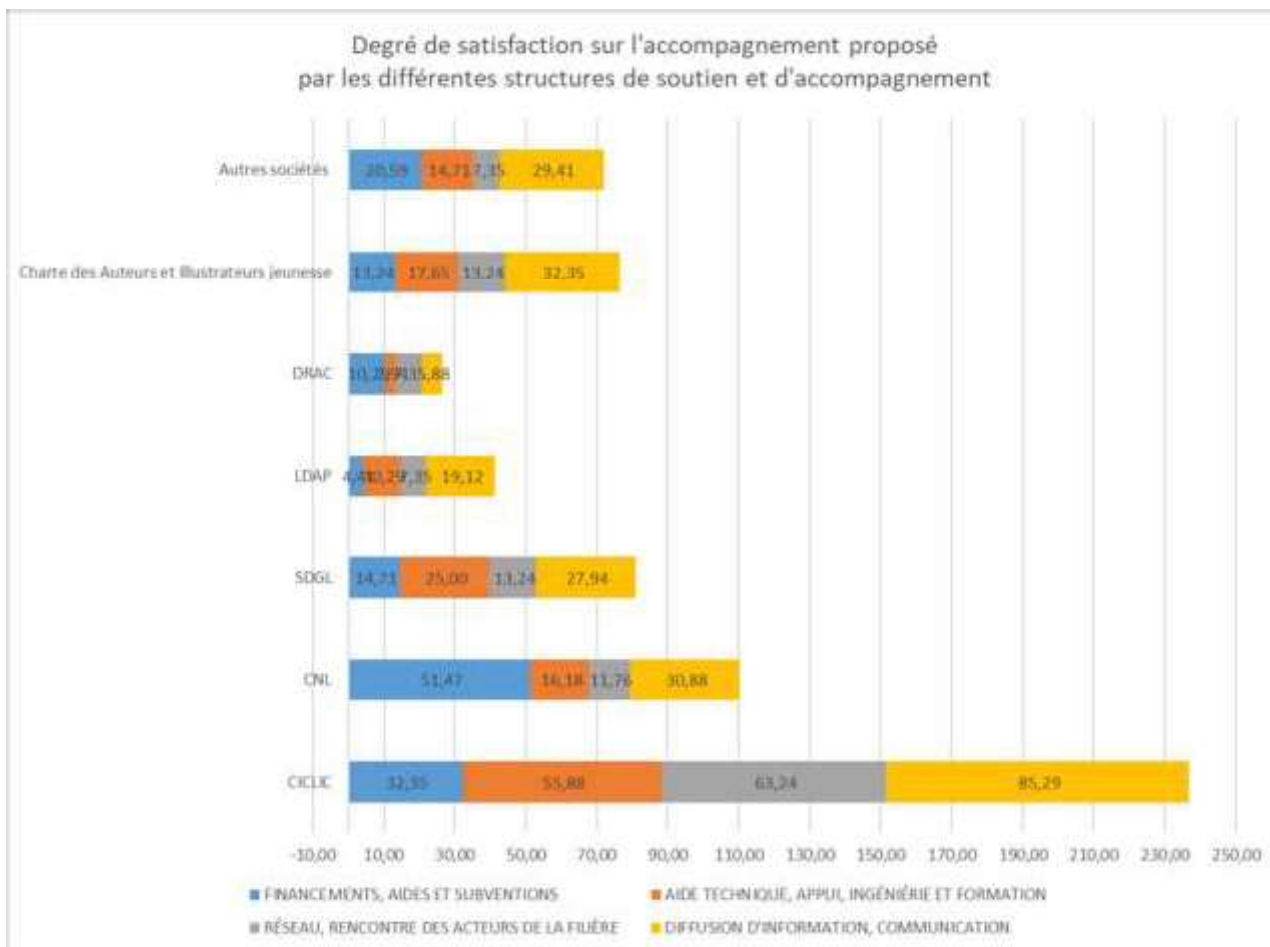
La totalité des auteurs et autrices indiquent être valorisés via l'annuaire en ligne et la newsletter. Mais très peu ont bénéficié d'autres accompagnements : **ils sont moins de 10% à avoir participé à des formations, des ateliers, des accompagnements individuels ou une mise en réseau** (cette question n'a cependant donné lieu qu'à 27 réponses).

Précision : l'annuaire en ligne et la newsletter concernent de fait tous les auteurs et autrices contactés dans le cadre de cette étude, la mise en réseau ne concerne que ceux qui en font la demande, les Ateliers Ciclic Livre sont un dispositif sélectif, comme le sont les dispositifs de résidences et auteurs associés, mais qui combinent une bourse d'auteur et participation à des sessions de formations, workshops d'écriture et rencontres professionnelles et publiques.

Des accompagnements sont également réalisés hors Centre-Val de Loire, de manière plus ponctuelle et limitée, **ils concernent 30% des auteurs et autrices ayant répondu à cette question** (sur 89 réponses). Les principales structures citées sont : l'AFDAS, ATLF Bourses du CNL, SDGL et de plus petites structures : Bd BOUM, La Bulle Mazé, compagnies de théâtre indépendantes,

Lorsque l'on interroge les auteurs et autrices sur l'accompagnement dont ils ont bénéficié directement par CICLIC, **54% se déclarent satisfaits des dispositifs ressources et réseaux proposés, notamment en matière de diffusion de l'information, du réseau et des rencontres proposées**.

35% des auteurs et autrices déclarent souhaiter un renforcement du soutien un volet d'aide au financement, identification des aides et des subventions. Ceci s'explique par la dimension sélective des dispositifs.

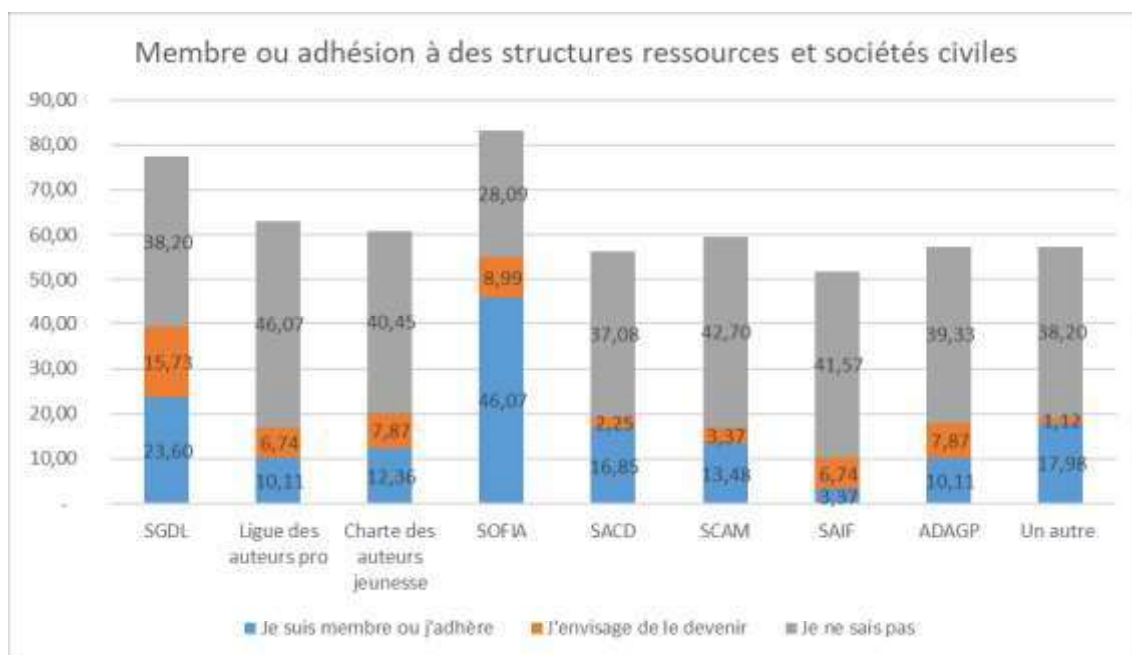


3. Adhésion ou implication dans les réseaux existants

L'affiliation à des structures têtes de réseaux et sociétés civiles est révélatrice : c'est très clairement la question à laquelle le moins d'auteurs et autrices ont répondu.

On peut cependant retenir 2-3 informations essentielles :

- **75% des auteurs et autrices indiquent ne pas connaître ou avoir une connaissance très lacunaire de certains réseaux et sociétés civiles** : ADAGP, SAIF, Charte des illustrateurs, SCAM, SACD et La Ligue des auteurs professionnels sont très peu identifiés.
- **En revanche, 46% des auteurs et autrices sont affiliés à la SOFIA et 23% à la SGDL** (89 auteurs ont répondu à cette question)
- L'autre réseau mentionné est prioritairement le CAAP.



Comparaisons nationales

Cette méconnaissance des réseaux est tout à fait similaire aux chiffres observés au niveau national.

11% des auteurs du livre étaient adhérents d'une association d'auteurs au moment des enquêtes. 6% l'avaient été dans le passé et 4% envisageaient de l'être. C'est chez les **traducteurs** que la proportion d'adhérents à des associations d'auteurs est la plus élevée (38%), ainsi que chez les auteurs des **secteurs BD** (35% chez les scénaristes comme chez les dessinateurs/coloristes) et **jeunesse** (35% également), puis chez les auteurs du secteur littérature (27%) et les illustrateurs (24%). À l'autre extrémité, les auteurs des secteurs du savoir sont très peu nombreux en proportion à adhérer à des associations d'auteurs (droit et STMP 3%, scolaire & encyclopédies 2%).

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, 2016

Interrogés sur leur degré de satisfaction par rapport aux soutiens proposés par ces différents réseaux et sociétés civiles, les auteurs de Centre-Val de Loire sont peu satisfaits dans une large majorité du soutien apporté par ces réseaux. Les réponses sont toutefois à nuancer au regard de leur méconnaissance de ces structures. L'accompagnement local proposé par CICLIC recueille la plus grande satisfaction et le CNL est largement mentionné comme positif dans le soutien financier apporté.

C. Besoins, craintes, envies et perspectives !

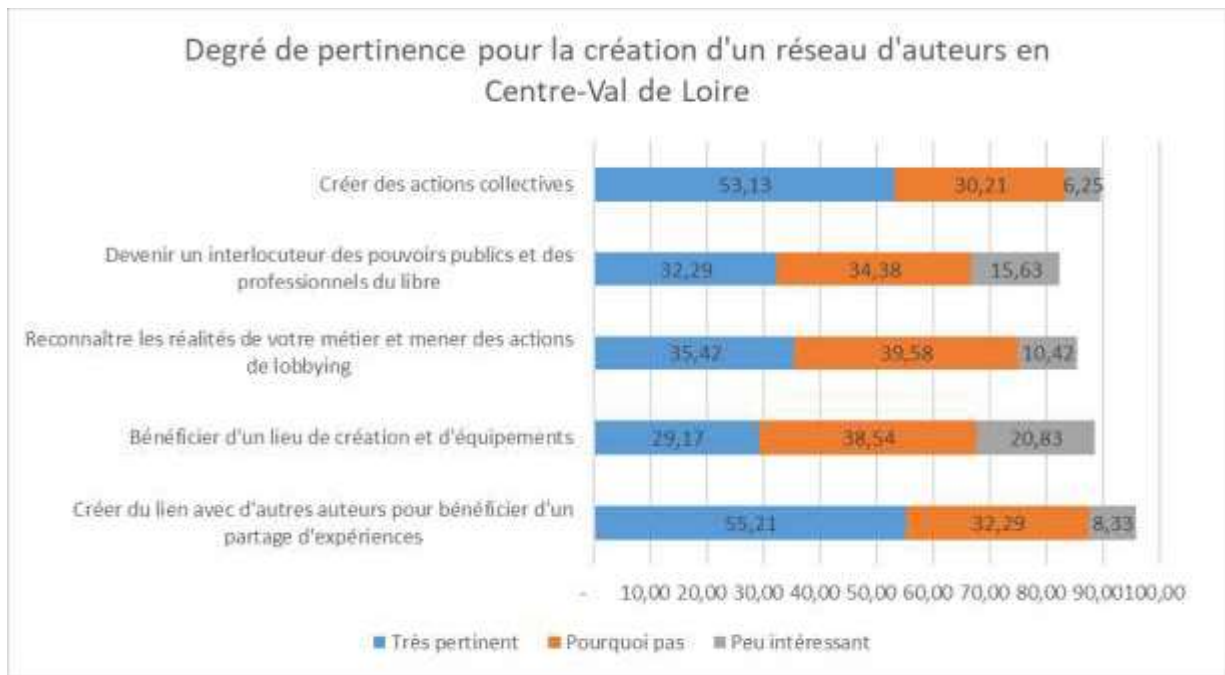
1. Des besoins clairement exprimés

La dernière partie du questionnaire était centrée sur les besoins tant en matière de constitution d'un réseau en région, que d'accompagnement ou de formations.

Il apparaît que les auteurs et autrices sont en attente de temps ou d'espaces permettant la

création de liens et de projets entre eux : c'est leur attente prioritaire en termes de création de réseau régional. 55% d'entre eux sont intéressés par des activités de mise en lien ou des projets collectifs. Cette donnée est néanmoins en contradiction avec les questions précédemment analysées sur leur envie de collaboration inter auteurs.

Ce réseau potentiel est également perçu comme un lieu possible de reconnaissance et de défense de leur statut : **la possibilité qu'un tel réseau puisse devenir un acteur des pouvoirs publics est également plébiscité par 32% des auteurs.**



En revanche, la création de ce réseau n'est pas perçue pour eux comme un espace nécessairement physique : **23% seulement jugent pertinente la proposition d'un lieu de création ou d'équipements.**

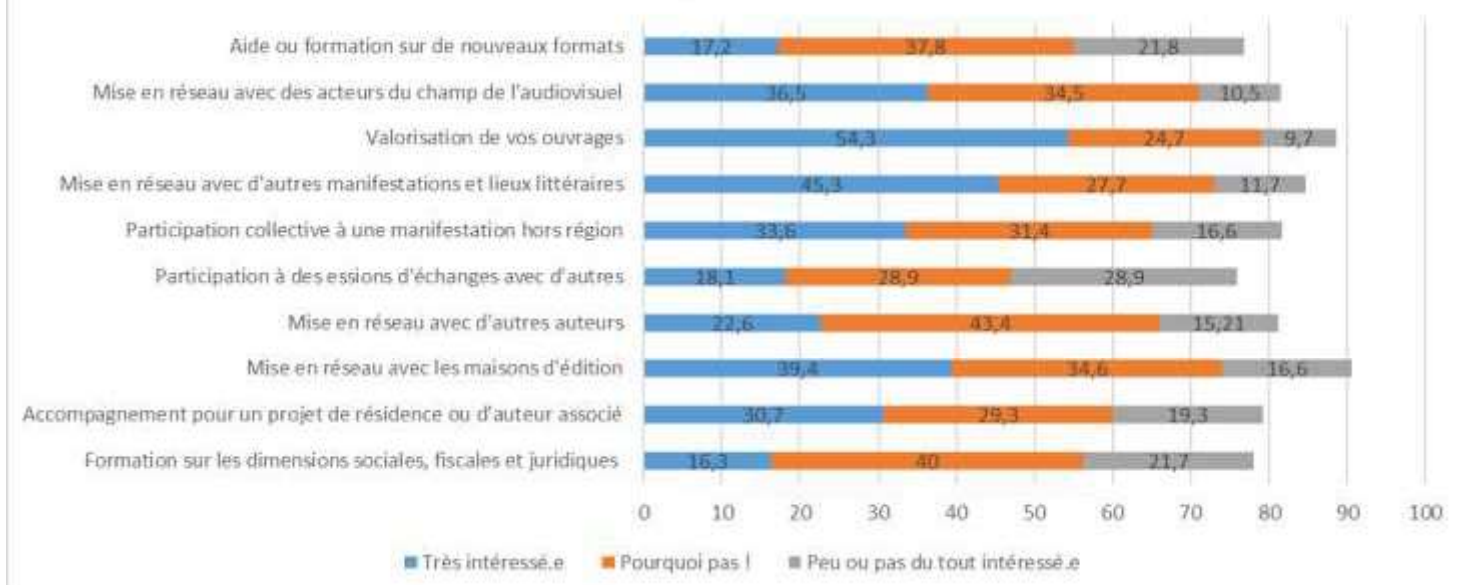
Lorsque l'on interroge les auteurs et autrices sur leurs besoins complémentaires en accompagnement dans l'exercice de leur profession, deux éléments significatifs ressortent :

- **L'intérêt se porte sur la mise en relation avec des éditeurs, la mise en réseau avec des lieux de résidence et des lieux littéraires, des acteurs du champ de l'audiovisuel** (plus qu'avec d'autres auteurs et autrices)
- **Les participations collectives à des manifestations hors Région** ou la mise en réseau avec des manifestations en Centre-Val de Loire ou hors région

Les réponses aux autres besoins proposés sont plus nuancées et contrastées :

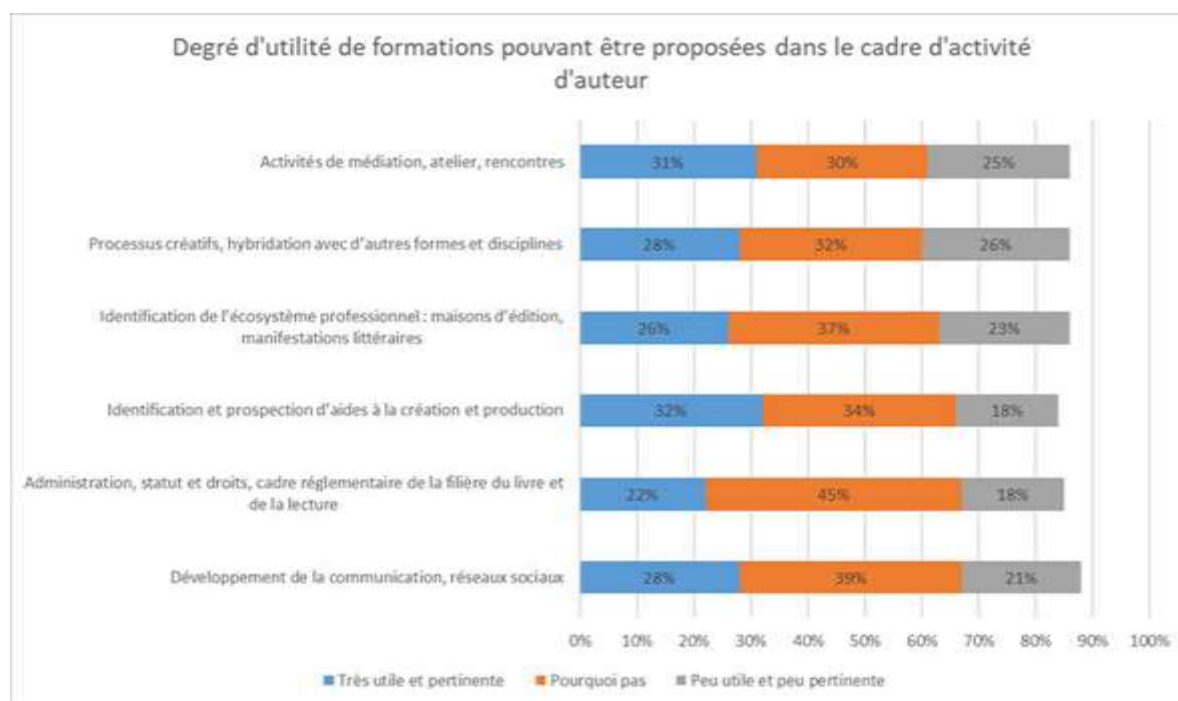
- L'accompagnement personnalisé est préféré à un accompagnement collectif ! La valorisation de ses propres ouvrages recueille le plus de suffrages.
- Il y a moins d'intérêt pour des aides ou des formations "techniques" (qui sont peut-être sollicitées ou effectuées en dehors du cadre du réseau, ou tout simplement parce que ce n'est pas une pratique généralisée).

Degré d'intérêt pour des formes d'accompagnements pouvant être proposées, dans les 5 prochaines années



En complément de ces besoins en accompagnement, une dernière question portait sur leur besoin en formation. Aucune proposition de formation ne semble réellement remporter les suffrages : **33% des propositions sont jugées utiles et pertinentes, 33% des réponses peu utiles et pertinentes et un autre tiers témoigne d'une indifférence ou peu de curiosité pour la proposition.**

Néanmoins, au regard des réponses apportées, ce sont **les propositions de formation autour des activités de médiation/atelier/rencontres et l'identification et la prospection d'aides à la création et à la production qui intéressent le plus les auteurs.**



2. De réelles craintes pour l'avenir, notamment financières, et une difficulté à se projeter

Les problématiques et difficultés liées au statut sont évoqués : relations aux éditeurs, révision nécessaire d'un statut, manque de soutien, précarité des revenus. **C'est globalement un sentiment de lassitude qui ressort des verbatims proposés.**

Verbatims

- “Manque global de soutien, surtout au commencement de l'activité : rencontres, réseau, aides financières aux éventuels déplacements”
- “Isolement de l'auteur.ice par rapport aux autres métiers du livre (éditeurs, libraires, diffuseurs) - Doit se débrouiller seul.e”
- “Statut juridique très inconfortable et précaire qui oblige souvent à travailler à côté”
- “Métier peu valorisé et dépendant des maisons d'édition. Il est difficile d'atteindre des objectifs et d'en vivre”
- “Nécessité d'un soutien collectif, d'un changement de statut...”

Les inquiétudes des auteurs et autrices concernent majoritairement la saturation des plans d'édition. Ils indiquent être “très inquiets” par cette projection. Suivent de près en termes d'inquiétude des préoccupations liées à l'exploitation des ouvrages. L'absence de visibilité et de communication est également une source d'inquiétude. L'isolement ne semble pas être une crainte pour les auteurs et autrices.

Les difficultés évoquées pour l'avenir sont également d'ordre financier.

Les situations sont assez contrastées lorsque les auteurs et autrices se projettent dans les 5 prochaines années :

- **26% n'arrivent visiblement pas à se projeter**
- **21% optimistes projettent des augmentations de leurs revenus**
- **19% pessimistes présagent plutôt d'une diminution de leurs revenus**
- **24% prudents jouent la constance...**

3. Des perspectives et des envies !

En se projetant dans les 5 prochaines années, **les principales perspectives des auteurs et autrices sont centrées sur les collaborations pérennes à construire avec les autres acteurs et lieux du livre, situés en Centre-Val de Loire : interventions en librairie, nouveaux éditeurs, structures associatives, établissements scolaires, manifestations littéraires.**

Fait notable : la diversification des sources de revenus n'apparaît pas comme une réelle priorité alors que nous avons vu les réelles difficultés des auteurs et autrices à générer des revenus issus de cette seule source d'activité ! Cette absence d'inquiétude peut être liée à la stabilité d'un revenu complémentaire pour la plupart d'entre eux.

V. En conclusion : les lignes de force et les points d'attention

A. Similitude et différenciation par rapport aux autres régions

- Des auteurs et autrices sensiblement plus âgés que dans d'autres régions, une proportion de femmes plus importante
- Une répartition géographique qui confirme une tendance régionale : une implantation majoritaire dans les centres urbains, le long de l'axe ligérien et à proximité de la région francilienne
- Des auteurs et autrices majoritairement écrivains, avec une forte présence des métiers d'illustrateur, scénariste BD et traducteur par rapport aux autres régions. Les auteurs de non-fiction sont également très largement présents sur le territoire.
- Une forte vitalité de la fréquence de publication avec des auteurs et autrices qui majoritairement publient tous les 3 ans et qui ont une activité de publication pérenne depuis plus de 10 ans.
- Une tendance à la pluralité des activités dans leur métier d'auteur : les auteurs et autrices pratiquent plusieurs genres voire plusieurs activités liées au livre et à la lecture (formations, rédactions, animations d'atelier d'écriture, activité en lien avec l'édition ou de l'écriture) avec une prédilection pour des pratiques de médiation, d'animation, de formation.
- Une pratique de l'atelier constante, en plein développement, qui constitue une base de revenus non négligeable, avec une pluralité de structures partenaires.
- Une pratique de la résidence artistique encore timide et une envie de la renforcer.

B. Des signaux faibles et des situations fragiles

- Une rémunération de l'activité d'auteur qui reste très faible : très peu d'auteurs en Centre-Val de Loire vivent pleinement et bien de ce métier principal.
- A l'identique d'une situation nationale, la majorité des auteurs exerce une autre activité en parallèle de leur métier d'auteur. Ceux qui s'y consacrent totalement sont majoritairement des retraités.
- Des situations contrastées : quand certains maintiennent une autre activité rémunératrice en parallèle ("les hybrides et prudents"), parfois à temps plein, pour leur permettre d'être économiquement viable, d'autres font le choix de privilégier leur métier d'auteur ("les émergents) avec des revenus extrêmement faibles et préoccupants.

C. Un écosystème bien présent, des collaborations à renforcer

- Les auteurs et autrices semblent majoritairement satisfaits de leurs relations aux maisons d'édition mais sont en demande de plus de communication et d'une relation

commerciale clarifiée. Ils sont nombreux à être en veille ou en recherche de contact avec d'autres maisons d'édition.

- Les auteurs et autrices mobilisent leur réseau (souvent personnel) pour leur activité : manifestation littéraire, librairies, médiathèques, autres lieux du livre sont bien identifiés et fréquentés avec le souhait d'amplifier les collaborations.
- Les relations entre auteurs et autrices semblent plus timides. Il y a un réel souhait des auteurs de "faire réseau" pour partager leurs expériences, nouer des liens, créer des collaborations. Cette envie de collaboration est encore plus forte lorsqu'il s'agit de rencontrer d'autres créatifs issus d'autres champs artistiques : favoriser la relation avec le secteur de l'audiovisuel est un enjeu.
- Les accompagnements proposés par les différentes structures et sociétés civiles apparaissent comme trop modestes (voire critiqués) : le besoin d'accompagnement, notamment sur le volet financier, reste un enjeu prioritaire pour les auteurs.

D. Des besoins clairement identifiés

- L'étude révèle une forte méconnaissance de certains dispositifs ou cadres d'exercice de l'activité d'auteur : formations professionnelles, structures d'accompagnement et dispositifs proposés, régimes sociaux et fiscaux. Le taux de réponse "*je ne sais pas*" est de rigueur sur ces différents points.
- Du fait de cette méconnaissance, les dispositifs de résidence sont peu sollicités, tout comme les ateliers éducatifs proposés par CICALIC : une meilleure communication sur l'offre à disposition semble nécessaire.
- Le besoin en formation s'oriente sur le statut et le cadre réglementaire d'auteur, les actions de médiation et l'identification d'aides à la création.
- Des besoins de soutien, d'appui apparaissent également sur plusieurs sujets : une aide à la mobilité (notamment en dehors de la Région), une aide à la communication et à la valorisation de leurs ouvrages, un réseau pour créer des actions collectives.
- Enfin un point de vigilance est énoncé sur l'absence de rémunération des auteurs invités dans les manifestations littéraires.

Verbatims

“Actuellement, bien que j’aie choisi de vivre pleinement de mon métier d’auteur, je n’en “vis” pas. Mes revenus sont quasi inexistant, car le travail de communication n’est pas réalisé par ma maison d’édition. Aussi, je n’arrive pas à dénicher ni de résidences ni de manifestations littéraires. À mon sens, un auteur devrait pouvoir créer sans avoir à s’inquiéter du reste”.

“Le métier d’écrivain est trop peu valorisé et souvent rabaissé à un passe-temps non rentable. Les auteurs sont trop peu rémunérés et vite dépendants des maisons d’édition pour espérer percer sans aucune garantie d’accéder à leur objectif. Actuellement, il est quasiment impossible de vivre de son activité d’auteur.”

“En tant qu’artiste-Auteur, à la maison des artistes depuis 1991, puis à L’URSSAF, nous ne bénéficions que de très peu d’aides, nous ne sommes pas intermittents du spectacle. Nous sommes obligés d’avoir un autre emploi, sinon, impossible de pouvoir subvenir à notre création.”

“L’essentiel de mes revenus provenant actuellement de mon travail salarié, la question du temps/ vs du revenu est devenue une équation compliquée. Je ressens le besoin d’un accompagnement pour passer plus sereinement le cap de la disponibilité par rapport au travail salarié, que je souhaiterais inscrire dans la durée afin de me consacrer au moins plusieurs années de suite à la création, à plein temps.”

“L’auteur est en général isolé face aux autres acteurs du livre (éditeurs, libraires, diffuseurs) et passe son temps à se débrouiller comme il peut. Merci pour l’intérêt qui sera porté à nos réponses...”

Etat des lieux de la filière auteur en région Centre-Val de Loire est coordonné par Ciclic avec le soutien du Conseil régional, de la DRAC Centre Val-de-Loire et du Centre national du livre.

Directeur de la publication : Philippe Germain

Propriété : Ciclic, agence régionale du Centre pour le livre, l’image et la culture numérique, 24 rue Renan, CS70031, 37110 Château-Renault, tél. 02 47 56 08 08, www.ciclic.fr

Rédaction en chef : Clémence Hedde

Réalisation : Ninon Bardet et Philippine Dufour, Le Troisième Pôle avec Axiales édition Ciclic, 2023

Ciclic est un établissement public de coopération culturelle créé par la Région Centre-Val de Loire et l’Etat.